
GUIDE PITTORESQUE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

DESCRIPTION DE LA VALLÉE DE L'YONNE
DANS LA PARTIE COMPRISE ENTRE MAILLY-LA-VILLE ET AUXERRE.

SUITE DU VOYAGE NEUVIÈME.

Nous reprenons, pour la terminer, la description de la VALLÉE DE L'YONNE.

L'année dernière, nous nous sommes arrêtés à notre arrivée à Auxerre; c'est donc de cette antique cité que nous parlerons d'abord. Toutefois, pour éviter les redites auxquelles nous entraîne trop souvent la nature du travail que nous avons entrepris, nous rappelons à nos lecteurs que, déjà, dans l'Annuaire de l'Yonne, année 1850, page 296, la description de l'ensemble général de la ville d'Auxerre a été donnée.

Nous ne pourrions que répéter la même narration, car nul changement important ne s'est opéré depuis trois ans. Auxerre, d'ailleurs, est la ville de notre département qui a été le plus explorée sous les rapports historique et archéologique. De nombreux écrivains ont suivi la belle et large voie tracée si complètement par le savant abbé Lebeuf. Cependant il règne encore une certaine indécision à l'égard, précisément, du nom que la vieille cité Auxerroise a dû porter autrefois. M. Chardon, dans son *Histoire d'Auxerre* et dans sa *Notice sur le département de l'Yonne*, insérée dans l'*Annuaire* de 1837, veut longtemps après et d'après l'abbé Lebeuf, que la ville d'Auxerre ait été le VELLAUNODUNUM antique. M. Leblanc se range au même avis dans son *Histoire d'Auxerre*, puisée aux mêmes sources. M. Le Maistre, historien du Tonnerrois, partage la même opinion.

Ainsi, un savant de premier ordre, et plusieurs écrivains estimables ont dit, écrit et soutenu qu'Auxerre a dû être incontestablement le Vellaunodunum des commentaires de César. D'autres écrivains ont repoussé avec raison cette opinion, mais ils sont tous plus ou moins étrangers à notre province. Est-ce une cause d'impartialité?

Déjà, au congrès archéologique qui eut lieu à Auxerre en 1850, nous avions émis le vœu que l'on délibérât à ce sujet. La réponse fut évasive. Nous ne pensons pas cependant que la solution de cette question historique et locale soit inopportune ou oiseuse. Tout au contraire, elle présente un vif intérêt d'actualité, par suite de la réimpression de l'*Histoire d'Auxerre*, écrite par l'abbé Lebeuf. Cette nouvelle et populaire édition devra servir encore à propager les «erreurs» géographiques que ce savant a soutenues avec une extrême vivacité, contre d'autres savants de son temps. Les erreurs et les préjugés de l'infatigable abbé Lebeuf en ce qui concerne l'archéologie gallo-romaine, doivent aujourd'hui être signalés sans réticences. La grande et juste célébrité de ce savant ecclésiastique n'en sera point atteinte; elle est acquise depuis longtemps à la postérité. Mais il faut mettre en garde contre leur confiance, leur zèle et leur enthousiasme, les lecteurs et les copistes.

Nous ne nous dissimulons point tout ce que ces mots d'erreurs et de

préjugés, pourront avoir de mal-sonnant et d'irrévérentieux aux oreilles auxerroises. On se demandera de quel droit nos critiques s'attaquent à un savant célèbre qui n'a nul besoin de nos éloges ni de notre attention. On s'étonnera aussi que cette critique parte d'une petite plume qui, à propos de certains articles annuels, doit copier toujours et sans cesse les pages du savant et infatigable abbé Lebeuf. Nous répétons à dessein ce mot « d'infatigable » car il rend bien la situation de la plupart des érudits compilateurs et collectionneurs du dix-huitième siècle. A cette époque les manuscrits, les chartes, les parchemins de noblesse n'avaient pas encore été brûlés patriotiquement sur les places publiques ou vendus aux épiciers et aux relieurs. Au dix-huitième siècle, chaque paroisse possédait ses archives et alors il suffisait de savoir les lire pour y découvrir et reconnaître des trésors historiques.

Si pour y découvrir des trésors plus palpables, les Huguenots ou autres hérétiques, ont mis beaucoup de désordre et ont causé de regrettables dégâts dans les casiers des chartriers et des bibliothèques abbatiales, ou paroissiales, ils ne décrétèrent pas que les manuscrits et les livres rappelant le « règne de la tyrannie et de la superstition » devaient, sans exception et sans délai, être brûlés sur la place publique au pied d'une statue ou d'un arbre soi-disant de la Liberté.

Nos savants d'aujourd'hui ont donc plus de peine, et par cela même de mérite, que les difficultés sont plus grandes. Combien de débris d'édifices romains encore debout il y a cent cinquante ans, et qui ont complètement disparu de nos jours.

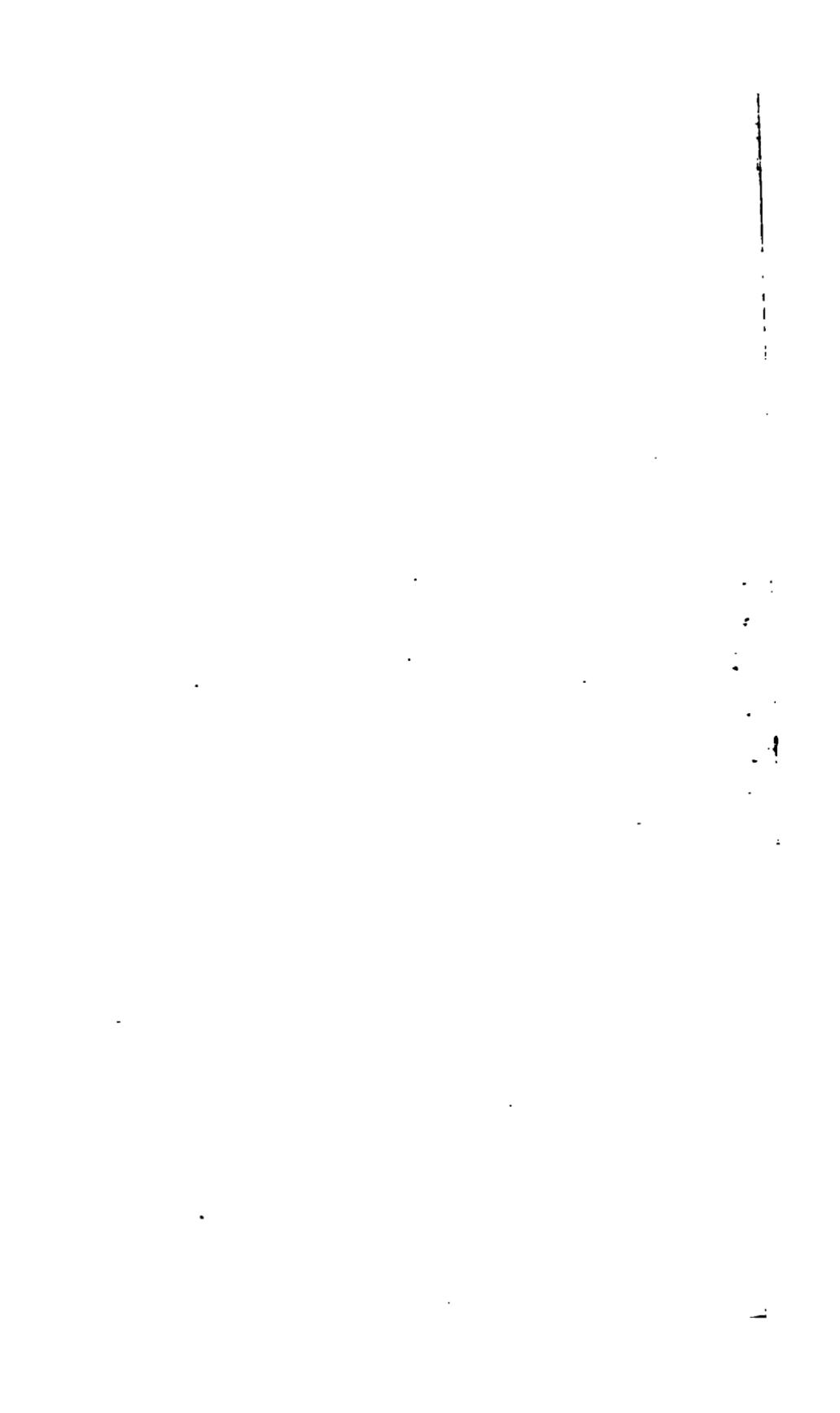
Nous émettons de nouveau le vœu que la société historique d'Auxerre donne place, dans ses belles et intéressantes publications, à une histoire réelle des origines d'Auxerre, afin que à l'avenir, chacun puisse avec confiance établir sur une base solide les éléments de nouvelles études de géographie historique. Si cette vraie histoire des origines d'Auxerre était pu-

blée, nous ne serions pas réduits à lire, dans l'œuvre de l'abbé Lebeuf des appréciations géographiques qui peuvent sembler bien extraordinaires et que la grande ombre du savant historien auxerrois nierait avec énergie.

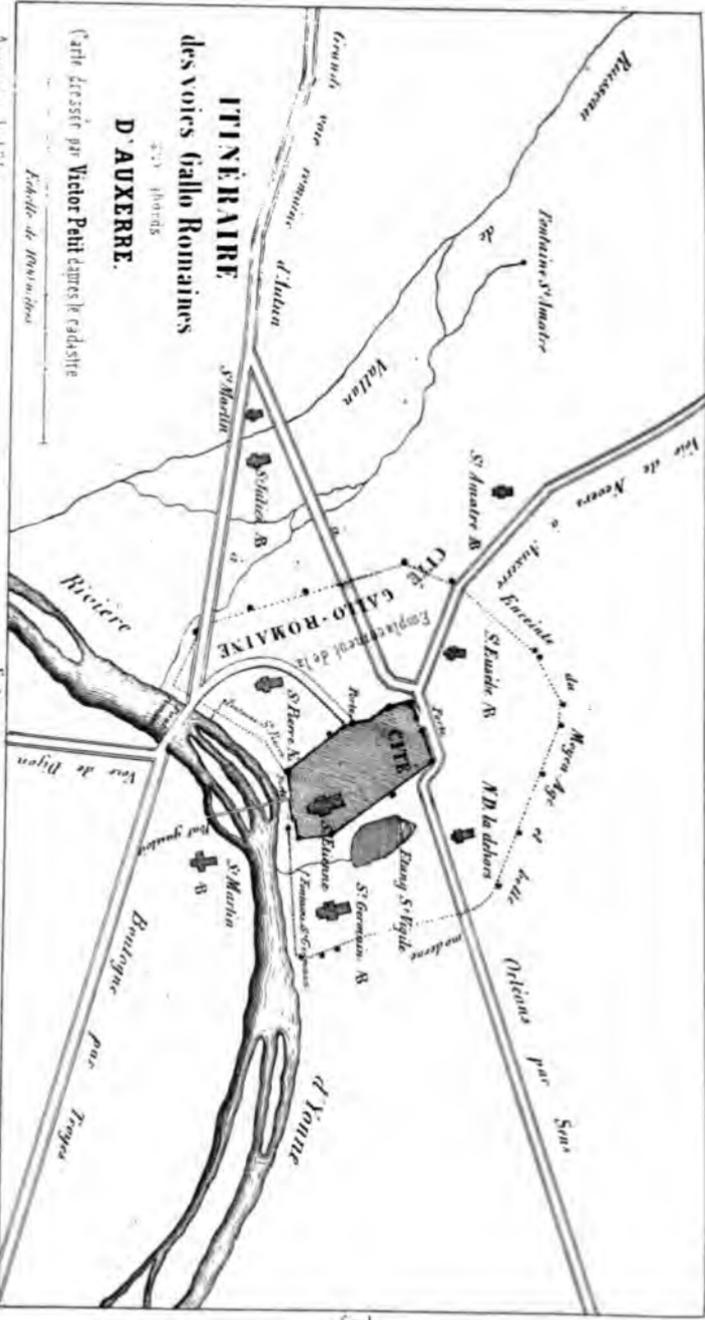
Une nouvelle histoire d'Auxerre est commencée déjà; nous la devons à l'honorable archiviste de notre département, M. Quantin, l'âme et le pivot si nous pouvons dire ainsi, du mouvement archéologique si brillant qui se développe dans notre province.

Quelle que soit notre insuffisance, nous allons essayer de retracer l'état primitif de la vieille cité auxerroise, sous la domination romaine. Nous aimons ces tableaux rétrospectifs; nous l'avons avoué déjà, afin qu'on nous pardonne ce qu'ils peuvent avoir de plus ou moins réfutables.

Nous suivrons le cours de l'Yonne; il nous guidera parce que si les rives ont été modifiées par le mouvement continu des eaux, le parcours, dans son ensemble, est resté le même depuis la domination romaine. Dès une époque qui se perd dans la nuit des âges du monde, le beau ruisseau de Vallan a entraîné au milieu de l'Yonne des terres et des graviers qui en ont obstrué le cours. Les eaux forcées de se créer un passage, ont traversé dans diverses directions ces amoncellements de terre et de sables. Il en est résulté que la rivière de l'Yonne, divisée en plusieurs bras, a perdu en profondeur ce qu'elle gagnait en largeur apparente. Chacun des bras ne présentant qu'une petite largeur, on renversa d'une rive à l'autre des troncs d'arbres qui permirent ainsi de traverser successivement l'Yonne tout entière. Ce fut là, comme partout, le premier passage régulier et permanent qui établissait une communication facile et directe d'une rive à l'autre. Selon nous, ce premier pont a dû être placé vers l'endroit où se trouvaient, avant la construction du canal du Nivernais, les Grands-Moulins, et aboutissait à peu de distance d'un autre moulin appelé Moulin-Demi-Eau. Une petite rue longeant



Nord



Sud

Annuaire de 1855

Est

Lith de Penquet à Auxerre C. D.

aujourd'hui les murs de l'évêché, descendait de la cité gauloise établie vis-à-vis des îles de l'Yonne, par le fait même de la facilité du passage sur l'autre rive. Le pont gaulois est indiqué sur le plan que nous joignons à notre voyage. Ce pont a dû servir longtemps même après la construction, par les romains, d'un beau pont sur l'Yonne pour le passage de la grande chaussée de Lyon à Boulogne, par Autun et Auxerre. Le pont gaulois fut élargi et consolidé contre les crues de l'Yonne; il en résulta, par la suite des temps, une sorte de barrage ou de point d'appui, dont l'industrie au moyen-âge s'empara pour y construire des moulins. Au moyen-âge, les moulins s'établissaient de préférence sur les ponts et, à cet égard, les curieux moulins de Pont-de-l'Arche, sur la Seine, sont encore là pour le démontrer, alors même qu'une foule d'autres exemples pris dans notre département et une très-nombreuse série de chartes ne le prouveraient surabondamment.

Lorsque les romains arrivèrent dans les Gaules, ils trouvèrent la ville gauloise d'Auxerre établie sur l'emplacement actuel de la cité, c'est-à-dire sur le sommet d'un pli de terrain descendant des hautes collines qui s'étendent vers l'ouest. Ce pli de terrain s'abaissant rapidement jusqu'au bord de l'Yonne, vers l'est, s'étendait au contraire en pente douce dans la direction du sud et formait l'un des côtés d'une petite vallée arrosée par un beau ruisseau et de belles sources. C'est le ruisseau de Vallan. Au nord de la ville, une assez forte dépression de terrain retenait les eaux qui descendaient de la colline et formaient un étang, nommé étang de Saint-Vigile. Nous ne doutons pas que la formation de cet étang ne fût due à quelques travaux de barrages et d'endiguement, car cette masse d'eau, retenue aux bords mêmes d'une partie des retranchements qui devaient entourer la ville gauloise, présentait un moyen de défense aussi bien que d'utilité publique. Les romains s'étant tout-à-fait établis à Auxerre, ne son-

gèrent nullement à démolir la vieille ville pour en rebâtir une nouvelle; ils durent se borner à aplanir le sol au sud et à l'ouest, pour y construire des habitations plus en rapport avec leurs usages et leur goût. De charmantes villas furent sans nul doute établies dans la vallée où nous voyons encore, le long des rives du ruisseau de Vallan, de beaux et grands jardins. Divers monuments, des temples, des cirques, des arènes s'élevèrent successivement sur le versant de la colline, aux abords de la vieille cité gauloise qui, cependant, elle aussi, fut embellie de nouveaux édifices et de temples somptueux.

Mais avant d'élever des monuments ornés de statues, les romains avaient voulu établir des communications faciles avec leur mère patrie, comme aussi avec les principales villes de la Gaule. C'est ainsi que furent tracées et exécutées les magnifiques voies dont nous retrouvons encore des vestiges nombreux dans notre département. La grande voie de Lyon à Boulogne vint passer par Auxerre, d'où une autre voie s'avancait vers Sens et Melun. Rien n'est plus facile en jetant les yeux sur la carte générale du cadastre d'Auxerre, que de reconnaître la direction de ces deux voies aux abords de la vieille ville gauloise. C'est d'après le cadastre que nous avons dressé le plan de la ville d'Auxerre ancienne et nouvelle. Nous engageons vivement nos lecteurs à se rendre compte, par eux-mêmes, de l'exactitude de ce travail rétrospectif, soit d'après les vieux plans de la ville, soit d'après les cartes nouvelles.

Nous franchissons, sans nous y arrêter, une longue période historique, durant laquelle Auxerre se couvrit de monuments, pour arriver à une époque de décadence et d'invasions. Nous voulons parler des derniers temps du III^e siècle. Alors, loin de songer à construire de vastes et magnifiques édifices, il fallut songer à se décider à démolir les monuments devenus superflus pour élever avec leurs débris une épaisse muraille d'enceinte, destinée à défendre, contre les attaques

des Barbares, la population entière d'une ville.

La construction de cette muraille étant devenue urgente, on dut, tout naturellement, étudier l'emplacement qu'elle pouvait le mieux occuper et défendre. Cet emplacement préférable fut alors, comme durant tout le moyen-âge, le sommet ou point le plus élevé de toute la ville. De là on dominait sans pouvoir, à courte distance, être dominé. On construisit donc une muraille d'enceinte destinée à servir de refuge immédiat à la population restée en dehors de ce même mur. C'est encore ce qui se fit durant le moyen-âge. C'était là le château; et c'est dans la muraille de ce château que furent enfouis tant de chapiteaux, de bas-reliefs, de monumens votifs et de statues. Nous pouvons chaque jour nous assurer que les débris de la muraille romaine proviennent d'édifices différents et qui devaient avoir une grande beauté et une grande étendue.

Nous ne pensons point, contrairement à d'honorables auxerrois, que la cité d'Auxerre ait jamais eu d'autre enceinte romaine que celle dont nous voyons les débris. Si un camp romain a existé, ce qui est probable, ce camp ne fut défendu que par des fossés et son emplacement a dû être isolé et placé à une certaine distance de la ville, et non pas dans la ville même.

Les quartiers de la ville restés en dehors du « castrum » ou château, subirent de cruelles vicissitudes durant les invasions et les guerres. Incendiés et rebâti à diverses époques, on sentit enfin au moyen-âge la nécessité impérieuse d'entourer ces habitations d'une forte muraille d'enceinte qui les protégeât. C'est la muraille actuelle, bordée de larges et profonds fossés. Elle enferme au nord l'abbaye de Saint-Germain qui avait depuis longtemps sa propre muraille d'enceinte, et au sud la porte d'entrée du pont des romains. Mais ce pont n'était plus déjà depuis longues années sans doute tel que les romains l'avaient construit. Souvent il dut

être attaqué et vivement défendu. Le meilleur moyen d'empêcher de passer était, de même qu'aujourd'hui, de rompre une arche. C'est ce qui expliquerait la diversité de la construction du pont d'Auxerre. Ce monument, le plus ancien de tous les édifices d'Auxerre, a été fait et refait à des époques bien différentes; il fut protégé par des tourelles fortifiées et des portes munies de pont-levis et de herses, de même, au surplus, que tous les ponts durant la période du moyen-âge. Espérons qu'à cet égard l'honorable M. Quantin dans son *Histoire d'Auxerre*, donnera de curieux détails. En parlant nous-même de ce pont et des monuments de la ville d'Auxerre, nous ne pourrions que gêner, en y touchant, un beau sujet d'études et de recherches archéologiques.

Cependant nous ajouterons quelques mots. On s'est étonné de la petitesse et de la lourdeur des arches des ponts d'Auxerre et de Villeneuve-le-Roi; on supposait qu'au XII^e siècle l'art de construire des voûtes ayant fait de notables progrès, les arcs des ponts eussent dû se ressentir de ces mêmes progrès. L'observation peut être vraie en ce qui concerne nos ponts de la vallée de l'Yonne, mais si on se reporte à la vallée du Rhône, ou seulement de la basse Seine, on y verra des arcs admirablement construits. D'ailleurs au moyen-âge, a dit plaisamment un archéologue, les ponts n'étaient pas faits seulement pour traverser les rivières, ils semblent avoir eu pour emploi d'empêcher de passer facilement dessous, sans payer un droit de passage. La cause réelle de l'épaisseur extraordinaire des piles, c'est de rendre indépendante chacune des arches. Ainsi une arche peut s'écrouler ou être démolie, sans compromettre la stabilité des arches voisines; stabilité qui ne peut exister dans les ponts modernes, chefs-d'œuvres de force et de légèreté, mais qu'un accident peut faire écrouler tout entiers si l'une des arches est compromise.

Dans un temps qui peut ne pas

être éloigné, le vieux pont d'Auxerre sera démolé pierre à pierre pour être rebâti à la moderne. C'est d'ailleurs ce qui vient d'avoir lieu, il y a moins de deux ans, pour le Pont-d'Yonne à Montereau. On a fait de même à Villeneuve-le-Roi, mais partiellement : une seule arche nouvelle en remplace trois anciennes.

Nous donnons un dessin du pont d'Auxerre tel qu'il fut durant les dernières années du XVI^e siècle, d'après de vieilles gravures fort inexactes assurément mais qui pourtant peuvent donner d'utiles indications.

Avant de nous éloigner d'Auxerre sans même nous y arrêter un instant avec nos lecteurs, nous confirmerons, pour la vallée de l'Yonne, une observation qui a été faite dans les grandes vallées de la Seine, de la Loire, du Rhône, etc. C'est que les villes se sont établies de préférence et presque sans exceptions sur les rives des fleuves vis-à-vis d'une ou plusieurs îles. On croit même qu'à Nantes on creusa de nouveaux bras pour diviser davantage encore les eaux de la Loire.

Ainsi dans notre département, Auxerre, Villeneuve-le-Roi, Sens, Pont-sur-Yonne, sont situés vis-à-vis d'îles qui divisent l'Yonne. Il n'est pas douteux que les bas-fonds de Joigny ne fussent des îles autrefois.

Ces îles rendirent plus facile la construction des ponts, et aujourd'hui encore nos ingénieurs ne négligent pas cette facilité lorsque le tracé d'une route est amené à traverser une large rivière.

L'histoire des ponts serait une des choses les plus curieuses à écrire.

Notre but n'est point de faire une description géologique des environs d'Auxerre, cependant nous ne voulons pas quitter cette ville sans dire un mot du sol qui lui sert de base. Auxerre tout entier est bâti sur l'étage portlandien. Des calcaires marneux, compactes, à texture fine, à cassure conchoïde alternant avec des lits argileux plus ou moins épais, constituent invariablement le sol, ainsi que le démontre le forage des puits qu'on a essayé d'établir dans la partie haute.

Ces calcaires affluent à l'extrémité du faubourg Saint-Amatre; près de la route de Vallan, des carrières nombreuses sont ouvertes et fournissent un moellon d'une extraction facile; les fossiles qu'on y rencontre le plus fréquemment sont des Pinnes, des Pholadomyes, et un Ammonite qui caractérisent sa grande taille, son dos arrondi et les stries dont elle est couverte. (Ammonites Gigas, Ziet.)

En nous éloignant d'Auxerre par le chemin de halage établi le long de la rive gauche de l'Yonne et dans le prolongement du grand quai, on passe près d'une fabrique d'ocre. Là tout est complètement jaune : hommes et choses. Cette fabrique importante est établie sur l'emplacement d'un petit hôpital construit en 1586, démolé en 1727 et qui portait le nom de la Maladière, localité indiquée dans les cartes de Cassini.

A peu de distance de la Maladière, sur la même rive, s'élève une butte qu'on exploite comme sablière; la nature des sédiments ne laisse aucun doute sur l'origine de ce dépôt qui appartient aux alluvions anciennes de la vallée de l'Yonne.

On regrette la nudité de la rive que nous suivons tout en admirant les beaux massifs d'arbres qui ombragent la rive opposée. Mais bientôt l'aspect change et s'intervert; c'est la rive droite qui devient vide. Notre chemin se continue sous l'ombre épaisse de magnifiques saules et de grands peupliers. Avant d'arriver à un brusque détour de l'Yonne, on aime à donner un dernier regard en arrière vers la ville d'Auxerre dont les belles églises se groupent d'une manière très-pittoresque. Puis on aperçoit à droite de la ville les bâtiments nombreux et un peu singuliers qui servent d'asile aux aliénés. Combien de gens de talents et d'esprit sont moins bien logés que ces aliénés.

Souhaitons que l'intelligence de ceux-ci se réveille et que l'esprit des autres les préserve de venir jamais habiter ce palais de la bêtise, dont la vue seule attriste les yeux et serre le cœur.

Au sortir d'Auxerre, le fond de la vallée est déjà occupé par les couches moyennes de l'étage portlandien, et lorsque les eaux sont basses, il n'est pas rare d'apercevoir au milieu des dalles qui tapissent le lit de la rivière, quelques-unes de ces gigantesques Ammonites dont nous avons parlé plus haut.

Les collines qu'on voit s'étendre sur la rive droite, bien que leur sommet soit déjà couronné par le terrain néocomien, sont cependant presque exclusivement formées par les assises supérieures de l'étage portlandien. Composées de calcaires marno-compactes, faciles à se laisser désagréger par la gelée ou par la pluie, ces dernières assises renferment un assez grand nombre de fossiles précieux. Nous engageons le géologue qui voudra se les procurer à remonter, après l'hiver, les ravins profonds qui sillonnent le flanc de ces collines et nous lui promettons de fructueuses recherches; nous y avons recueilli des Rostellaires, des Pterocères, des Natices, des Cardium, des Tellines et de magnifiques Trigonies dont quelques-unes constituent des espèces nouvelles; la plupart de ces fossiles ont conservé leur test qui s'est cristallisé ou milieu du calcaire qui les empâte. Vers la partie supérieure s'étend un banc qui renferme une quantité prodigieuse de Pinnes remarquables par leur forme droite, conique, anguleuse; en les rencontre en familles nombreuses, pressées les unes contre les autres, et dans la position même où elles ont vécu. M. d'Orbigny, dans son prodrome de paléontologie stratigraphique, (étage 15, n° 148), a donné à cette curieuse espèce le nom de *Pinna socialis*.

Après un parcours d'un peu plus de deux kilomètres, on aperçoit sur la rive droite de l'Yonne un petit groupe de maisons nommées la Ferme-des-Iles. C'est là, croyons-nous, que fut transféré vers l'an 1229, par le comte d'Auxerre Guy et la comtesse Mahault, le couvent des religieuses cisterciennes établies précédemment dans un lieu nommé les Celles, et si-

tué à peu de distance du village de Saint-Georges.

En face de la Ferme-des-Iles, l'étage portlandien se montre encore à la base du coteau, mais il est promptement recouvert par les assises néocomiennes qui, dans cette localité, se développent largement. Plusieurs carrières s'ouvrent au flanc de ces collines et permettent d'étudier la nature et la disposition de la roche. Au fond des carrières s'étendent les dernières assises portlandiennes; certaines dalles sont remplies de petites coquilles fossiles agglomérées au hasard, presque toujours à l'état de moule intérieur et parmi lesquelles on reconnaît des Natices, des Astartes, des Corbules et une très jolie petite Bulle que M. Buvignier vient de figurer sous le nom de *Bulla Cylindrella*. Ces calcaires dont la couleur est blanche et la cassure conchoïde, sont en contact immédiat avec le terrain néocomien. Les couches les plus anciennes de ce premier étage de la formation crétacée, celles qui se développent aux environs de Coulanges-la-Vineuse, d'Escamps et de Fontenoy et sont si riches en Zoophytes, semblent manquer dans cette localité, et le calcaire à spatangues (*Toxaster complanatus*, ag.), repose directement sur le portland. Composé de calcaires plus ou moins épais, irrégulièrement stratifiés et alternant avec des lits d'argile, ce terrain facilement reconnaissable à sa couleur tantôt jaune, tantôt bleuâtre, forme un brusque contraste avec les calcaires blancs du portland et renferme un grand nombre de débris organiques. Aussi la Ferme-des-Iles est-elle devenue depuis longtemps une localité classique pour la recherche des fossiles néocomiens. On y rencontre de magnifiques Ammonites (*A. Leopoldinus* et *radiatus*), des Nautilus, des Pterocères, des Cardium, des Venus, des Astartes, des Pholadomyes, des Panopées, des Limes, des Peignes et des Janires, des Huitres, des Térébratules aux espèces variées, d'élégantes Bryozoaires, des Oursins dont la conservation est admirable et parmi lesquels domine le

Tonaster complanatus, des Serpules, des Crustacés, des dents de poisson à la forme aplatie et circulaire, et de rares débris de Sauriens. Mêlés à ces espèces marines, se rencontrent assez fréquemment dans ces couches calcareo-argileuses, des fragments de bois, perforés par des Pholades (pholades Icaunensis, Col.); ces végétaux dont la texture intime n'est plus reconnaissable ont, sans doute, été arrachés aux continents que baignaient alors les mers néocomiennes. A ces couches fossilifères succède une assise qu'on désigne sous le nom d'argile Ostréenne et qui renferme une quantité prodigieuse de petites huîtres; le plus souvent ces coquilles s'agglomèrent en lumachelles et forment, au milieu de l'argile, des dalles épaisses, compactes et résistantes. Les argiles Ostréennes se lient intimement au terrain néocomien et constituent, à la partie supérieure de cet étage, un horizon constant et qu'il est toujours facile de reconnaître.

La contrée qui s'étend à l'est et au nord-est, de la vallée de l'Yonne, est remarquablement pittoresque. Une très-haute colline couverte par une vaste forêt dite la forêt du Thureau-de-Bar, s'élève au-dessus du niveau de l'Yonne d'environ 130 mètres en moyenne; c'est le sommet le plus haut de la contrée. La grande voie romaine allant d'Autun à Troyes par Auxerre franchissait, au milieu des bois, cette montagne en passant près des hameaux de Jonche, Sougères, le village d'Illéry, les Baudières, etc. Voir le voyage X^e et aussi les Annales 1850, page 296, et 1851, page 293.

Nous continuons à suivre le chemin de halage, mais tout-à-coup ce chemin traverse l'Yonne au moyen d'un gué ou bas-fond, dont le sol est formé de bancs de cailloux. Une petite route se prolonge le long de l'eau et passe à la base de hautes collines dont les pentes arrondies nous empêchent de voir le hameau et le château des Chesnez. Ce château agréablement placé sur le sommet de la colline et près d'un parc bien boisé que longe la grande route d'Auxerre à Joigny,

domine l'une des plus belles et plus brillantes parties de la vallée de l'Yonne. De l'extrémité du parc, la vue est réellement très-remarquable et s'étend sur une longue étendue de la contrée.

Après avoir laissé sur la rive droite de l'Yonne le hameau de Saint-Quentin, où il y avait autrefois une chapelle, un rapide et brusque tournant de la rivière nous amène à peu de distance de

MONÉTEAU, village situé à six kilomètres d'Auxerre, sur la rive gauche de l'Yonne; population 720 habitants.

La situation de Monétau, dont le nom signifie petit monastère, est très-pittoresque. Le village est en quelque sorte enclavé dans un contour assez rapide de l'Yonne dont les rives formées de hautes berges présentent un caractère tout particulier de couleur et de stratification. De beaux et grands massifs d'arbres, de jolies maisons de campagne entourées de jardins, enfin une communication facile et directe avec Auxerre, donnent à ce petit coin de la vallée une physionomie qui ne manque pas de charme.

Un pont suspendu, actuellement en cours d'exécution, joindra les deux rives et remplacera, là aussi, une vieille industrie qui, peu à peu, s'amoindrira et cessera d'exister dans notre département; nous voulons parler des bacs de passage.

Dans un petit nombre d'années, les chevaux de renfort pour les montées de nos grandes routes, et les bacs pour le passage de nos rivières, auront cessé de paraître et passeront à l'état de légende et de tradition, de même que les « concous » de trainante et cahotante mémoire. Des ponts et des chemins de fer, des diligences et des omnibus, remplaceront les vieux moyens de locomotion y compris celui que nous donnent nos deux jambes. Ceci n'est point un paradoxe; depuis le village d'Epineau-les-Voves jusqu'à Joigny, c'est-à-dire sur la grande route de Bourgogne et sur une étendue de 7 kilomètres, je n'ai pas

rencontré, moi piéton, et en plein jour, un seul voyageur allant à pied. Ils étaient tous en voiture et me regardaient passer avec une surprise mêlée de pitié. Comment, en effet, voyage-t-on à pied aujourd'hui ?

Mais revenons à Monéteau dont notre disgression nous a éloignés, parlons de ses jolies maisons de campagnes qui rappellent Auteuil et Passy, de loin ; signalons aux promeneurs de fraîches promenades. Enfin il ne manque plus à Monéteau que des omnibus ou un chemin de fer. Peut-être aura-t-il l'un ou l'autre.

L'église, bâtie à peu de distance de la rive gauche de l'Yonne, est ombragée par quelques massifs d'arbres ; elle offre peu d'intérêt à l'extérieur. Le clocher, tour carrée, sans contreforts, se termine par un simple toit à pignon ; époque incertaine, XVI^e siècle peut-être.

Le chœur et son sanctuaire carré méritent quelque attention par la pureté du style de leur ornementation ; ils sont voutés en pierre avec arcs doubleaux et ogives ; style du XIII^e siècle. Au-dessus de l'autel on remarque quelques fragments de vitraux de la Renaissance et à gauche une jolie crédence en bois doré, style de Louis XV, et provenant de quelque château ; celui de Régennes probablement.

Dans la nef, reconstruite au XVII^e siècle et voutée en bois seulement, on remarque un banc-d'œuvre portant la date de 1672, et assez intéressant par la finesse de son ornementation ; des écussons effacés, celui de France encore visible, font présumer que ce banc d'œuvre est un don fait à l'église par quelque seigneur.

Plusieurs pierres tumulaires très-usées restent encore dans le carrelage, tandis qu'une autre pierre plus intéressante est exposée à toutes les injures de l'air dans le jardin du presbytère. Nous souhaitons qu'elle soit reposée dans l'église à cause de l'inscription qu'elle porte.

CY GIST NICOLAS DE LENFERNAT, ESCUYER, SEIGNEUR DU PETIT MONESTAU,

DU SOUCHET, DE LA MOTTE TAFFOURNEAU, LEQUEL EST DÉCÉDÉ (sic) LE 15^e DE DÉCEMBRE 1661, AAGE DE 75 ANS.

PRIEZ DIEU POUR SON ÂME, LAQUELLE TOMBE A ESTE ERIGEE PAR DAMOISELLE JEANNE DE LADUZ, VEUVE DU DÉFUNT.

Un chemin nous conduit au hameau de Sommeville, situé sur les bords du petit ruisseau de Bauches, ou Beaulches, que traverse à un kilomètre de distance le Pont-de-Pierre servant au passage de la grande route de Paris à Lyon, à 5 kilomètres d'Auxerre. Ce pont, de construction assez récente, est bâti sur l'emplacement d'un pont gallo-romain ; car la route nouvelle a suivi l'empierrement de la voie antique depuis le village de Bassou. Entre le Pont-de-Pierre et Auxerre, la grande route franchit en ligne droite le plateau élevé du versant gauche de la vallée de l'Yonne. C'est la montée la plus considérable que traverse cette route entre Paris et Auxerre ; elle atteint une élévation de près de 60 mètres au-dessus du niveau de l'Yonne qu'elle laisse à une courte distance au nord-est.

Encaissée par de hautes berges, curieuses à étudier par la variété de leur couleur, l'Yonne décrit de nombreux détours avant d'arriver à Gurgy.

Le sol qu'elle traverse mérite au point de vue géologique une attention toute particulière. Grâce à l'escarpement des berges, on peut suivre dans un trajet de deux kilomètres à peine, le développement et la succession de plusieurs couches dont il est toujours difficile, sur d'autres points, de saisir la superposition. Au sortir de Monéteau, les calcaires néocomiens tapissent déjà de leurs dalles le lit de la rivière, et les lumachelles ostréennes que nous avons vues couronner le sommet des collines à la Ferme-des-Iles, occupent le fond de la vallée où elles sont exploitées sur plusieurs points ; un peu plus loin on les voit plonger dans le lit de la rivière et disparaître à leur tour. A ces lumachelles succèdent des argiles panachées de blanc, de rouge et de violet au milieu desquelles s'inter-

lacent quelques cordons de géodes ferrugineuses et de plaquettes de sanguine. Ces argiles, véritablement remarquables par la variété et la vivacité de leur couleur, sont recouvertes par des marnes épaisses, grasses, d'un gris-noirâtre et qui dans nos contrées, caractérisent le terrain aptien. Cet étage, malgré le peu de développement de ses couches, renferme un grand nombre de fossiles du plus haut intérêt ; à une centaine de mètres environ de Gurgy, il constitue le lit de la rivière, et l'été, lorsque les eaux sont basses, on peut faire, en quelques heures, dans cette curieuse localité, une récolte abondante. On y rencontre des Nautilus, aux loges profondément sinuées, des Conoteuthis qu'on prendrait au premier aspect pour des Alvéoles de Belemnites, des Ancyloceras, des Toxoceras, des Hamulines, des Ammonites aussi variables par leur taille que par les ornements qui les recouvrent, puis mêlés à ces genres qui tous, à l'exception des Plicatules ont disparu de l'animalisation du globe, se retrouvent des Plicatules, des Multres énormes et de petites espèces d'Acéphales et de Gastéropodes à l'état de moule intérieur et changés le plus souvent en fer hydraté. Cette couche fossilifère plonge comme les autres et disparaît avant d'arriver à

GURGY, village situé sur la rive droite de l'Yonne, à huit kilomètres d'Auxerre ; population 1000 habitants.

Bâti dans une plaine fertile, traversée par le petit ruisseau de Sinotte, Gurgy s'est blotti au confluent de ce ruisseau et de l'Yonne toujours encaissée dans de hautes berges d'un aspect pittoresque et que d'épais massifs d'arbres couvrent de leur ombre.

La plaine qui entoure Gurgy est formée par le sol d'alluvion dont nous avons déjà signalé l'existence sur plusieurs points de la vallée et que nous allons retrouver presque partout jusqu'à Montereau. Une par-

ticularité digne de remarque, c'est le peu d'épaisseur de la couche de terre végétale posée sur ce banc de gravier. Il en résulte une grande facilité de se procurer du gros sable et on en recouvre tous les chemins qui alors ressemblent à des allées de parc. Ce sable fera, nous l'espérons, un magnifique remblai pour le futur chemin de fer de la Roche à Auxerre.

La petite église de Gurgy n'offre aucun intérêt à l'extérieur plus récemment reblanchi et replâtré ; il en est fait mention dès l'année 902. L'abbé de Courtépée ajoute que l'église était « fortifiée d'une belle tour » qui devait ressembler à celle de CHATRY-LE-FORT qui existe encore, et dont l'Annuaire de 1841 a donné une notice et un dessin. L'ensemble de la construction a perdu tout caractère pittoresque.

L'intérieur cependant mérite une certaine attention, par le style des chapiteaux et des colonnettes qui décorent le sanctuaire. C'est toujours le XIII^e siècle, époque invariable, dans la vallée que nous suivons, pour la date de restauration ou de reconstruction. Rien n'est plus facile que de reconnaître la présence à Auxerre d'un grand nombre d'ouvriers travaillant aux grandes églises de cette ville et venant aussi travailler à la construction entière ou partielle des églises paroissiales de cette partie du diocèse. La nef est voûtée en bois ; le collatéral nord date de la Renaissance, il est moitié voûté, moitié en plancher.

Immédiatement au-dessous de Gurgy apparaissent des argiles noires, légèrement sablonneuses et qui appartiennent à l'étage albien. Les fossiles y sont noirs et se bornent à quelques fragments d'Ammonites (*A. regularis*). Un peu plus loin cette même couche renferme, mêlés à de belles pyrites, des trognons argilo-calcaires, au milieu desquels se retrouvent les fossiles caractéristiques du Gault.

On remarque à deux kilomètres de Gurgy, près de la lisière des bois de Seignelay, appelés le Grand-Parc, le château de Guilbaudon. Gurgy lui-

même possède une belle maison de campagne.

Un chemin sablé conduit en ligne droite à CHEMILLY, village situé près des bois de Seignelay, à la base et sur le penchant de la colline. Nous ne parlerons de ce village qu'au X^e Voyage, bien que par sa position il appartienne à la vallée de l'Yonne.

Un autre chemin sablé se dirige vers le pont suspendu d'Appoigny; on laisse sur la gauche l'Yonne ombragée par de beaux rideaux de verdure, et toujours fortement encaissée dans les grandes berges dont nous avons déjà parlé. C'est au centre de l'un des rapides contours de l'Yonne que s'élevait un remarquable château servant de résidence habituelle aux évêques d'Auxerre.

Le château de Régennes est célèbre dans les annales de notre province; son histoire serait intéressante à plus d'un titre; car on sait l'importance, au moyen-âge, de la forteresse où le roi Louis IX vint quelquefois. Nous désirons vivement qu'une monographie de Régennes soit sérieusement étudiée. Aujourd'hui toute trace intéressante de construction a disparu; une belle maison de campagne s'élève à peu près sur l'emplacement de l'ancien château dont l'Annuaire a donné un dessin — d'après un vieux plan.

Depuis le Pont-de-Pierre jusqu'au delà d'Appoigny, la grande route suit un alignement droit. Toute cette partie, aujourd'hui nue et triste de la route, était autrefois bordée de grands arbres qui lui donnaient un aspect grandiose que ne présentent plus nos routes nouvelles.

AI POIGNY, bourg situé près de la rive gauche de l'Yonne et traversé par la grande route de Paris à Lyon; à 10 kilomètres d'Auxerre, population 1780 habitants.

Appoigny est un lieu ancien, il en est de même au surplus pour la plupart des localités situées près des voies romaines. On comprend en effet qu'à une époque où les grandes voies de communication étaient rares

les centres de population devaient de préférence s'établir le long des grands chemins.

Toutefois à l'égard d'Appoigny, on n'a rien de bien positif, et si les médailles antiques qu'on y a trouvées témoignent de son ancienneté, il en est de même pour plusieurs communes, isolées dans la campagne, au centre d'un territoire qui n'a jamais appelé l'attention des savants.

Le bourg d'Appoigny est bâti sur un sol d'une extrême fertilité, qui s'étend à la base de hautes collines très accidentées de vallons et de ravins présentant un aspect souvent très-pittoresque. L'étroit et tortueux vallon de la Biche offre un véritable intérêt par sa position au centre d'un sol très-élevé et dont les principaux points atteignent, au-dessus de l'Yonne, une hauteur qui varie de 100 à 110 mètres; le télégraphe de Fleury atteint celle de 141 mètres.

C'est à Appoigny que se montre pour la première fois, sur les bords de l'Yonne, la craie proprement dite, cette vaste et puissante formation dont nous allons voir se développer successivement les différentes assises et qui désormais nous accompagnera au-delà même des limites de notre département. Les collines qui s'étendent aux environs d'Appoigny se font remarquer au loin par leur couleur blanchâtre et appartiennent à cette partie de la formation crétacée que M. Dalbigny a désigné sous le nom d'étage cénomaniens. La roche est blanche marneuse et s'exfolie facilement au contact de l'air; les silex qu'elle renferme sont rares et disséminés au hasard; ils se présentent sous l'aspect de rognons calcareo-siliceux de couleur grisâtre et qui parfois se confondent avec la craie qui les empâte. Les fossiles ne sont pas fréquents dans la craie d'Appoigny, cependant on y a recueilli des Ammonites, des Nautilus, des Inocérames, des Peignes, et quelques espèces d'Echinides.

Le groupe principal des maisons d'Appoigny est placé sur la gauche de la route, l'autre partie, nommée le

Faubourg, s'étend sur la droite et vient longer les rives de l'Yonne près de l'un des plus brusques tournants de cette rivière ombragée par un magnifique rideau de grands peupliers. Un pont suspendu construit depuis peu d'années, pour le passage d'une petite route allant à Seignelay, donne au site déjà pittoresque une animation qui n'est pas sans charme.

Le bourg d'Appoigny est souvent nommé dans l'histoire d'Auxerre de l'abbé Lebeuf, mais à la manière habituelle du savant abbé, c'est-à-dire par phrases détachées sans lien entre elles et à « cinquante » pages différentes.

Il nous faudrait, pour analyser ce travail, un temps, un espace et des connaissances spéciales qui nous manquent. Nous devons nous borner à décrire seulement une partie des objets qui peuvent intéresser les étrangers et les passants, rien de plus, et c'est déjà une lourde tâche pour nous.

Près du mur d'enceinte et des fossés qui entouraient Appoigny, s'élève l'église, bâtimient assez élégant et qui se détache du milieu d'un massif de verdure et à peu de distance des collines dont nous avons parlé. Le clocher, haute tour carrée datant de la Renaissance, peut sembler rappeler la forme, en infiniment moins beau, de la grande tour de la cathédrale d'Auxerre. Malheureusement un pignon écrasé et dont la charpente est apparente et à vide, produit un mauvais effet qui est loin d'être amoindri par un petit clocheton en fer d'un aspect maigre et fâcheux. Mais le joli portail du bas-côté sud et aussi le grand portail de la façade, font bientôt oublier la première impression. Le style ogival du XIII^e siècle se retrouve ici dans sa simplicité et toute sa beauté d'agencement et d'exécution. On reconnaît le ciseau habile et indépendant des « tailleurs de pierres » de la cathédrale d'Auxerre ; même perfection de profil dans les colonnettes et leurs chapiteaux, même caractère d'ornementation que dans la grande œuvre de l'évêque d'Auxerre Guillaume de Seignelay, qui fut

le fondateur de l'église collégiale de Saint-Pierre d'Appoigny.

Nous retrouvons le même style dans l'intérieur de l'édifice et notamment le chœur et le sanctuaire habilement voûtés en arcs ogives surhaussés et à nervures fortement profilées. L'époque de la construction appartient aux premiers temps du XIII^e siècle, c'est-à-dire de 1210 à 1220. Les deux chapelles formant les deux bras de la croix, la grande nef et ses bas-côtés méritent également une sérieuse attention, malgré l'état de dégradation qui menace quelques parties de la construction.

En avant du chœur on remarque un petit jubé en pierre qui ne manque ni de mérite de composition, ni d'une certaine hardiesse d'exécution dans la disposition de la retombée des voûtes, qu'aucun lien de fer ne semble maintenir. Voici le texte d'une inscription gravée sur une dalle placée debout du côté du chœur et près de l'escalier conduisant à la galerie du jubé.

PEUPLE TU AURAS SOUVENANCE
PAR C'EST ESCRIT SI BIEN GRAVE
DU TEMPS QUE DIVINE CLÉMENCE
EN CE BEL ŒUVRE A TANT BRAVÉ
QU'AU MOIS DE SEPTEMBRE COMMENCÉ
DE L'ANNÉE MIL SIX CENS ET SIX
EN JUIN SUIVANT EST TANT AVANCÉ
QUE LES TAILLEURS QUITTENT LE DIX.
A DIEU SEUL L'HONNEUR ET
LA GLOIRE. A P. R. 25. 1610.

La façade principale de ce petit édifice, bien rare aujourd'hui dans nos églises, est ornée de plusieurs petits bas-reliefs dont le sujet se reconnaît facilement : Scènes de la Passion.

Nous faisons des vœux pour que des embellissements futurs ne provoquent point la démolition du jubé d'Appoigny ; il ne date que de la Renaissance, cela est vrai, mais grand Dieu ! où en serions-nous et que resterait-il de nos plus admirables monuments religieux, si on démollissait tout ce qui n'appartient pas à telle ou telle époque exclusivement.

Rétablir un monument dans son état primitif est le plus souvent une

chimère, fatale aussi bien pour l'histoire que pour l'édifice lui-même.

Laissons nos églises telles que les différents âges et les différents styles nous les ont transmises ; ne restaurons point, consolidons seulement, et c'est déjà bien difficile. Le mot « restauration » est si élastique dans sa signification que nous préférons mille fois qu'on se borne à consolider et à fortifier les parties dégradées et non point à restituer, soit disant, le style primitif. On y met de son style individuel voilà tout.

On a comparé un monument à un livre d'histoire, et la comparaison est juste. Pourquoi alors arracher des pages ?

Plusieurs inscriptions se lisent encore sur divers points de l'église ; elles n'offrent qu'un intérêt secondaire. Quelques fragments de vitraux très-colorés, mais d'une époque incertaine ; plusieurs dalles tumulaires et enfin le maître-autel, lourde boiserie peinte de mille couleurs peuvent appeler un instant l'attention.

Nous continuons maintenant notre voyage passant près de la chapelle de Saint-Pierre et suivant la grande route plus triste et plus vide que jamais. Après moins de deux kilomètres de parcours, la route est forcée de dévier subitement sur la gauche en dérivant une grande courbe motivée par l'empiètement continuel des eaux de l'Yonne, qu'un brusque et nouveau détour amène jusqu'au bord de la route. Il n'est point douteux qu'autrefois, c'est-à-dire sous la domination romaine, la route actuelle construite sur l'empièchement antique, ne se prolongeât en ligne presque directe. Un coude imperceptible indique seul la présence du voisinage de l'Yonne.

On aperçoit à un kilomètre de distance, au-delà de l'Yonne et au centre de la plaine, les bâtiments neufs d'une très-ancienne ferme dont il est fait mention dès le XIII^e siècle et nommée Néron.

La grande route se continue en ligne droite jusqu'à Bassou. On aperçoit, à peu de distance à gauche,

CHICHERY, village situé sur le penchant d'une colline, à 14 kilomètres d'Auxerre, population : 680 habitants.

Du flanc de la colline s'échappent plusieurs petites sources qui viennent se réunir dans un étang situé dans la plaine et entouré de prairies marécageuses. Un bon chemin conduit de la grande route au village dont les rues régulières et bien entretenues frappent l'attention. Des traces de fossés témoignent qu'autrefois Chichery était entouré d'une muraille défensive, il est vrai de peu d'importance.

L'église, située vers l'extrémité sud du village, et vis-à-vis d'une grande place occupée en partie par une large mare, présente un aspect assez pittoresque. Le portail central semble ancien, XIII^e siècle ? Celui de gauche, assez joli et orné de colonnettes, ne date que de la Renaissance. Un petit clocher, refait il y a quelques années, remplace une flèche élançée construite en 1699 et détruite par la foudre en 1802 ; la base de la flèche est seule restée.

L'intérieur de la nef et ses bas côtés sont voûtés presque partout en bois et semblent dater de la fin de la Renaissance, en style bâtard et lourd. Le chœur et le sanctuaire, voûtés en pierre, rappellent par leur style la fin du XIII^e siècle ; la grande chapelle, côté du sud, est également en pierre, à nervures, et ne date que du XV^e siècle. A la clef de voûte d'une autre chapelle, au côté nord, on reconnaît l'écusson de France. Dans la nef, on remarque un assez bon tableau : un *Christ en croix*. Un autre tableau, *l'Assomption de la Vierge*, est médiocre ; rien, en effet, n'est aussi rare dans les églises de nos campagnes que des peintures estimables. Celles qui avaient quelque mérite ont été échangées le plus souvent contre des « chemins de croix » enluminés, ou d'autres objets modernes.

Une notice intéressante et pleine de faits locaux a été insérée dans *l'Annuaire de l'Yonne*, de 1830

Perdu au milieu d'un vallon profond, on laisse à 3 kilomètres au nord-

ouest le village de VILLEMEN, et à la même distance au sud-ouest, celui de BRANCHES.

BASSOU ; beau village situé près de la rive gauche de l'Yonne, à 20 kilomètres d'Auxerre : population, 800 habitants.

Bassou, traversé en ligne droite par la grande route de Paris à Lyon, devait à cette situation une très-grande animation qui s'est bien amoindrie depuis le passage du chemin de fer à Joigny. Le projet d'embranchement d'une autre voie de fer entre la Roche et Auxerre complètera la solitude de la vieille route qui pourra, sans inconvénient, alors être transformée en prairie.

L'origine de Bassou remonte à la période gallo-romaine, peut-être même est-il plus ancien, si le coude très-prononcé que fait la voie antique qui le traversait est motivé par l'emplacement même des habitations primitives. De savants géographes ont longtemps discuté à l'égard de la position d'un lieu nommé BANDRITUM ; on a fini par s'accorder généralement à reconnaître cette station antique à Bassou, ou très-près de ce village vers le nord, et précisément vers le coude de la route antique. L'abbé Lebeuf a placé Bandritum à Joigny, avec autant de chance de vérité qu'il avait placé Auxerre à Vallan, et là aussi, la ville de Vellaunodunum.

Diverses découvertes de médailles et d'objets antiques ont été faites à Bassou ; mais rien n'est venu encore, en fait de vestiges de murailles romaines, indiquer l'emplacement de cette station antique que M. l'abbé Henry place à Beaumont. (*Histoire de Seignelay*.)

Bassou est situé à la base d'une haute colline couverte de vignes, élevée de 55 mètres environ au-dessus de l'Yonne qui coule à très-peu de distance, deux cents pas à peine, à l'est. Du sommet de cette colline, la vue s'étend sur une grande partie de la vallée de l'Armançon et domine complètement le cours de la rivière dont on voit les eaux se réunir à l'Yonne à une dis-

tance de 2 kilomètres au plus vers le nord, tandis que dans la direction de l'est, et à moins d'un kilomètre, c'est une autre rivière, le Serein, qui se jette dans l'Yonne également. Ainsi, l'embouchure de ces deux rivières est presque contiguë. Nous en parlerons longuement dans notre Voyage X^e.

Disons encore que de la même colline on peut parfaitement distinguer les ponts de fer qui franchissent l'Yonne à Monétau, à Appoigny et à Bassou. Ainsi, sans parler du pont d'Auxerre, ni du grand pont du chemin de fer de La Roche, on peut, sur une courte distance de 10 kilomètres en ligne droite, compter trois ponts sur l'Yonne.

La petite église de Bassou, située sur le bord même de la route, semble avoir été rebâtie à l'époque de la Renaissance, et refaite en partie au XVII^e siècle, sur l'emplacement d'une église qui datait de la fin du XII^e siècle.

Un petit porche, surmonté d'un clocheton, précède le portail principal. Sous ce porche, on aperçoit, un peu à droite de l'entrée, une dalle tumulaire dont voici l'inscription :

A LA MÉMOIRE DE HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MESSIRE DE LA PORTERIE . CHEVALIER DE L'ORDRE ROÏAL ET MILITAIRE DE SAINT LOUIS, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI, GOUVERNEUR DE LA CITADELLE D'ARRAS, SEIGNEUR DE BASSOU ET CHARMEAUX, ET NÉ A LAVARDENS, EN ARMAGNAC, LE 29 OCTOBRE 1709, DÉCÉDÉ A CHARMEAUX, LE 27 AOUT 1788. SERVITEUR DU ROI ET DE L'ÉTAT, ÉPOUX, PÈRE ET AMI CITOÏEN, IL MONTRA PAR LE FIDÈLE ACCOMPLISSEMENT DE SES DEVOIRS QUE DIEU L'AVAIT DONNÉ UNE ÂME BONNE. SAF 8. QU'IL REPOSE EN PAIX.

Charmeau est un petit château agréablement situé vers le penchant d'une colline, à gauche de la grande route et entre le village de Charmoy et Bassou ; le parc et les jardins étendent leur mur de clôture sur le milieu même de la grande voie romaine dont le sol est, depuis Bassou, recouvert par de maigres cultures.

L'intérieur de l'église est peu inté-

ressait, cependant les voûtes sont en pierre et à fines nervures; quelques dalles tumulaires usées se voient çà et là.

Les collines crayeuses qui s'étendent entre Bassou et Charmoy font toujours partie de l'étage cénomaniens; la roche est identique à celle d'Appoigny et présente les mêmes fossiles.

Nous traversons l'Yonne pour nous rendre à Bonnard. Avant l'établissement du pont de fer, on passait la rivière assez facilement à l'aide d'un gué formé par un massif de rochers dont l'élévation a forcé l'Yonne à circonvoluer ses rives. Il est question dans l'Annuaire de l'Yonne de gués très-souvent au sujet des gués qui ont attristé notre pays.

BONNARD, village situé sur la rive droite de l'Yonne, à 20 kilomètres d'Auxerre; population : 170 habitants. Ce petit village est bâti à une certaine distance de la jonction de l'Yonne et du Serein dans l'Yonne. Il n'a guère d'importance, mais son église est assez jolie, notamment le portail, orné et sculpté dans le style de la Renaissance et rappelant un peu les magnifiques portails de Neuvy-Sautour dont l'Annuaire de l'Yonne a parlé. Malgré tout notre désir d'entrer dans l'église, cela nous fut impossible; les différents dépositaires des clefs étaient tous absents. Nous reparlerons de ce petit édifice assez pittoresque d'ensemble.

A Bonnard, le sol d'alluvion repose directement sur les argiles noires du Gault qui se montrent, à peu de distance du village, dans le lit même du Serein. On a recueilli, au milieu de ces argiles, des débris de végétaux passés à l'état pyriteux, et dans lesquels on distingue encore les Pholades qui les ont perforés.

Un chemin étroit et tortueux, un sentier plus tortueux encore, traversent le sol de gravier au centre duquel le Serein s'est creusé un passage; passage difficile si on en juge par les rapides et nombreux détours utilisés par des moulins que l'on remarque en suivant le chemin qui conduit à Beaumont, au milieu d'un bois épais. A la sortie de

ce bois, le chemin se réunit à une petite route dirigée vers l'Yonne, où se trouve un port au bois, nommé le Crot-des-Moines.

Cette petite route longe, dans la partie qui nous mène à Beaumont, sur la gauche, un escarpement très-élevé et très-rapide de pente. C'est évidemment une ancienne berge creusée par le Serein dans ce puissant banc de gravier que nous rencontrons partout.

BEAUMONT; village situé sur la rive gauche du Serein et sur le penchant d'une petite colline; à 19 kilomètres d'Auxerre; population : 390 habitants.

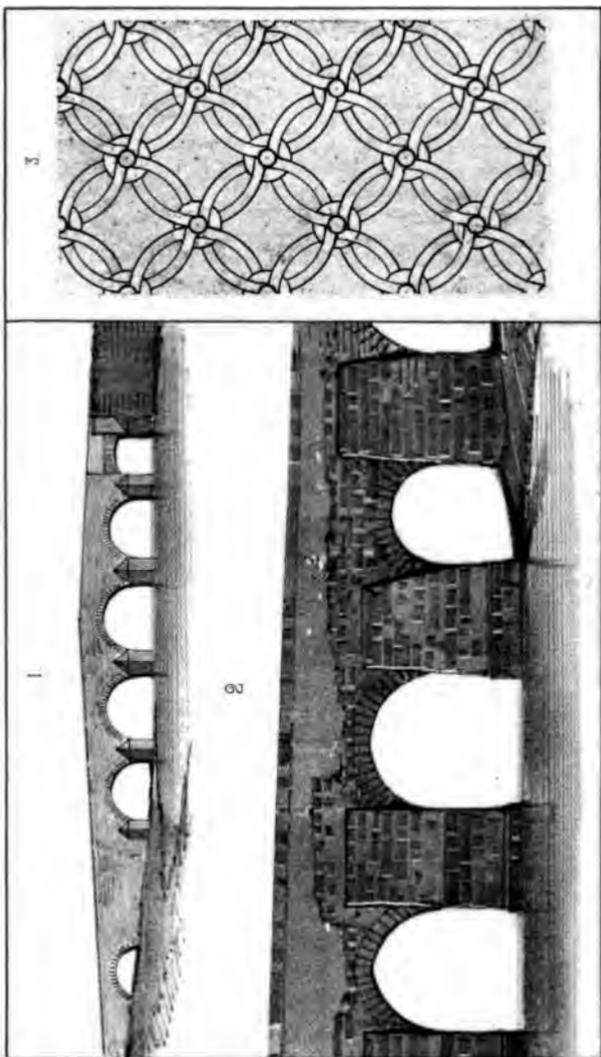
La petite route dont nous venons de parler, et qui va à Seignelay, traverse le mont et passe à peu de distance de l'église qui n'était autrefois qu'une chapelle, que fondèrent ou firent les seigneurs de Seignelay au XII^e siècle.

L'ensemble extérieur est lourd et massif; cependant le portail, qui date de la Renaissance ne manque ni de finesse ni de caractère. Quatre travées forment une seule nef, bien voûtée en pierre à fines nervures, XV^e siècle. On remarque dans le sanctuaire une petite piscine assez élégante; malheureusement la finesse de la ciselure est empâtée sous plusieurs couches de badigeon de chaux. Quelques statuettes et des fragments de vitraux datés de 1602 méritent un peu d'attention, ainsi qu'une très-petite croix de fer placée au-dessus de la porte d'entrée du cimetière; XV^e siècle ?

A Bonnard, nous avons vu les argiles du Gault servir de base au sol d'alluvion, à Beaumont ces mêmes alluvions recouvrent le Grès-vert proprement dit qui, sur certains points, est exploité et fournit de bons matériaux de construction. C'est près de Beaumont qu'on a recueilli, il y a quelques années, dans le sol d'alluvion, une dent d'éléphant fossile (*Elephas primogenius*), précieuse découverte qui rattachait ce terrain à d'autres dépôts du même âge et lui donnait une date certaine.

Des rives capricieuses du Serein,





Pour Petit et Lich

1 Pont de Cheny sur l'Armançon — 2 Détail de Pont de Villeneuve-le-Roi.

3 Vitrail de Migennes

Imp. Thierry Fr. Paris.

notre itinéraire nous conduit aux rives non moins capricieuses de l'Armançon.

CHENY; village situé sur la rive gauche de l'Armançon, et traversé par la route de Seignelay à Joigny; à 22 kilomètres d'Auxerre; population: 840 habitants.

Cheny est un beau village, bien bâti et percé de rues larges et assez régulières. Quelques jolies maisons de campagne témoignent de la beauté du site que les rives de l'Armançon, bordées de massifs d'arbres, épais et nombreux, rendent plus agréable encore.

L'église de Cheny est située à quelques pas seulement de la rive gauche, formée par une berge élevée et d'un aspect pittoresque. L'ensemble de l'édifice appartient à l'époque de la Renaissance, ou à la fin du XV^e siècle. La nef est bien voûtée en pierre, à fines nervures, et éclairée par d'assez jolies fenêtres à meneaux flamboyants, ou à demi-cercles, au milieu desquels on remarque encore quelques fragments de vitraux. Le chœur et deux chapelles latérales sont voûtés comme la nef. Le maître-autel, lourd de boiserie peinte en marbre de mille couleurs, possède un bon tableau. Une tombe, placée dans le chœur et posée précédemment dans la chapelle seigneuriale de gauche, porte l'inscription suivante, malheureusement presque effacée, et qui est assez singulière.

CY GIST LE CORPS DE NOBLE DAME LOUISE DE LAMBERT, EN SON VIVANT FEMME ESPOUSE DE MESSIRE PIERRE DE ... ANNI... ES (illisible) SEIGNEUR DE BEAUMONT, CHENY, BONNARD ET AUTRES PLACES, ESCUYER CO-INTENDANT EN LA GRANDE ESCURIE DU ROY ET PREMIER ESCUYER EN CELLE DE MONSIEUR LE DUC D'ORLÉANS, ET TENANT L'ACCADEMIE DE SA MAJESTÉ A PARIS. LAQUELLE DAME DÉCÉDA EN SA MAISON A PARIS, RUE DES BONS-ENFANTS, LE XXIII^e JANVIER 1624.

Une rue bien alignée nous conduit au pont traversant l'Armançon. Voici un dessin de ce pont qui paraît devoir

dater du XVI^e siècle, mais qui fut souvent et tout récemment restauré. La petite arche qui touche au village semble avoir été établie dans l'emplacement destiné à recevoir un pont-levis. M. le curé Henry, *Histoire de Seignelay*, dit que le « pont de Cheny a tous les caractères d'une construction romaine. » Nous le contestons respectueusement.

La largeur de l'Armançon atteint à Cheny presque celle de l'Yonne, mais presque partout ce ne sont que des bancs de sable séparés par des trous souvent très-profonds et bien dangereux.

Le chemin fait un coude et ensuite se dirige en ligne droite vers la route de Joigny à Tonnerre; il traverse à niveau la chaussée du chemin de fer, et sur un pont de pierre le beau canal de Bourgogne, vers l'extrémité de l'un de ses plus longs alignements, entre le village de La Roche et la petite ville de Briennon-l'Archevêque. Ce bel alignement, bordé d'une double rangée d'arbres, s'étend sur une longueur de plus de six kilomètres, sans écluses; on croirait voir l'une de ces belles et grandioses pièces d'eau des jardins dessinés à la française. Nous aimons ces longues lignes bordées d'arbres, et, à cet égard, nos anciennes grandes routes royales offraient réellement un aspect pittoresque et monumental, si l'on peut dire ainsi, qu'elles ont perdu depuis que leurs arbres presque centenaires ont été arrachés.

Après avoir traversé le canal, on arrive à la grande route de Genève, par Joigny et Tonnerre; elle suit une ligne droite complètement parallèle à celle du canal; nous passons outre pour nous rendre, après quelques minutes de marche, à Migennes. Durant notre voyage dans la vallée de l'Armançon, nous parlerons longuement du cours sinueux de cette rivière: disons seulement qu'elle se jette dans l'Yonne après un brusque détour au milieu de belles prairies ombragées de nombreux massifs de verdure.

Voir le voyage X^e, *Annuaire* de 1854.

MIGENNES; beau village situé dans la vallée de l'Armançon, sur le peu-

chant d'une colline; à 10 kilomètres de Joigny; population: 719 habitants.

De bons chemins conduisent de la grande route à Migennes, bâti à près d'un kilomètre de distance au nord-ouest, sur le revers d'un pli de terrain à la base duquel sortent plusieurs petites sources excellentes. Les rucs de Migennes viennent d'être redressés, nivelés et empierrés; une couche de sable recouvre le tout et donne, quant à présent, un aspect très-inattendu, et très-rare, de propreté et même d'élégance.

L'église, située vers l'extrémité est du village offre peu d'intérêt, cependant on remarque dans la muraille du portail et des deux petites tourelles qui l'accompagnent plusieurs meurtrières qui furent établies, selon toutes les probabilités, durant les guerres du XVI^e siècle. La nef n'est voûtée qu'en bois, mais le chœur et deux chapelles collatérales sont assez remarquables par leurs voûtes en pierres et à nervures. La chapelle de droite date du XVI^e siècle, celle de gauche et aussi le sanctuaire et le chœur sont du XIII^e siècle, assez purs et présentent même un certain caractère de beauté, par suite de la disposition des grandes colonnettes et de plusieurs arcatures ogivales d'un bon style. Malheureusement le surélévement actuel du sol du sanctuaire en cache une notable partie. Les vitraux sont dignes d'attention et peuvent être facilement imités dans toutes les églises du XIII^e siècle qui auraient perdu leurs vitraux colorés. L'exemple que nous reproduisons est infiniment préférable aux vitraux carrés ou losangés, qui n'appartiennent qu'à une époque assez récente de décadence et de pauvreté de style.

L'église de Migennes ne renferme plus de tombes intéressantes, ni de tableaux.

Un bon chemin nous ramène à la grande route, et, de là, à l'embouchure du canal de Bourgogne dans l'Yonne. Deux vastes bassins, de belles écluses, des ponts de pierre et de briques méritent une longue descrip-

tion, mais à cet égard des études spéciales nous manquent complètement. D'ailleurs une description succincte du canal a été donnée déjà dans l'Annuaire de 1837. Nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer nos lecteurs. D'autres travaux considérables attirent notre attention; la position topographique du sol a réuni dans ce petit coin de notre département à La Roche et côte-à-côte, l'Yonne, l'Armançon, le canal et le chemin de fer. Sans parler de la grande route, autrefois très-suivie, de Paris à Genève, passant par ce même village de La Roche, dont les maisons s'échelonnent sur une longueur qui dépasse deux kilomètres. Dans le triangle formé par les rives de l'Yonne, du canal et de l'Armançon, une ville serait admirablement placée. Il n'est pas extravagant de penser que, dans un avenir qui est encore éloigné, mais qu'une foule de circonstances tendent chaque jour à rapprocher rapidement, un centre commercial ne se constitue à La Roche au détriment de toutes les villes des environs et surtout de Joigny; lorsqu'un chemin de fer partant de la station actuelle de La Roche et allant rejoindre la station de Nevers, par Auxerre et Clamecy, mettra en communication directe les vallées de l'Yonne et de la Loire et tous leurs aboutissants des lignes de Lyon et du Centre. Peut-être nos arrière-neveux verront-ils le lit du canal du Nivernais servir de sol au chemin de fer?

Mais laissons là nos conjectures nuageuses, et disons quelques mots du grand pont établi sur l'Yonne pour le passage du chemin de fer, quittant la vallée de l'Yonne pour pénétrer dans celle de l'Armançon. Ce beau pont, construit tout en pierre de taille, est composé de cinq arches en segment de cercle d'une large ouverture. C'est dans notre département le plus remarquable ouvrage de ce genre sur la ligne de fer. Depuis le pont de La Roche, jusqu'à Montereau, nous rencontrerons souvent la chaussée de cette belle et grande voie nouvelle. Notre itinéraire nous ramène un peu en arrière.

CHARMOY, village situé à peu de distance de la rive gauche de l'Yonne et traversé par la grande route de Joigny à Auxerre; population: 440 habitants.

Ce petit village doit être fort ancien, car il fut bâti sur la voie romaine passant par Auxerre et Sens. Cette voie forme encore aujourd'hui une rue parfaitement alignée et à cinquante pas de laquelle passe presque parallèlement la grande route nouvelle.

Une autre rue, dans le sens inverse, c'est-à-dire coupant la première à angle droit, monte vers l'église située à la base d'un petit vallon formé par le versant des collines qui forment la rive gauche de la vallée de l'Yonne. Le portail est assez remarquable; il est orné d'arcatures ogivales et de colonnettes à chapiteaux feuillagés qui rappellent le style de la fin du XIII^e siècle. Un auvent nouveau et lourd de construction, précède ce portail qui, avec quelques modillons assez curieux de la corniche de la nef, présente à l'extérieur un aspect intéressant. La nef n'est voûtée qu'en bois, mais le chœur et une chapelle sont voûtés en pierre, à nervures semblant dater du XV^e siècle. Dans l'une des trois fenêtres ogivales du sacristaire, on remarque un fragment de vitrail à deux figures, XIII^e siècle?

Dans la contrée que nous traversons on commence à remarquer que les villageois se servent de petites charrettes attelées de deux vaches et d'un âne; attelage plus pittoresque que brillant.

Nous avons dit que la voie antique formait encore l'une des rues de Charmoy; cette voie se prolonge sur le même alignement jusqu'à la Croix-de-Saint-Étienne, placée à un carrefour à 30 mètres environ de la grande route et à 700 mètres du village. De ce point, la voie antique remonte par un coude assez fort vers la pente des collines, mais son empiérement est détruit ou caché; elle laisse à 300 mètres sur la droite la petite église d'Épineau-les-Voves, puis, après un parcours de 1,500 mètres, un nouveau coude la redresse et bientôt elle se prolonge

par le sommet des collines sur une longue étendue en ligne droite vers le sud-ouest.

ÉPINEAU-LES-VOVES, village traversé par la grande route et situé à la base d'une colline; à 20 kilomètres d'Auxerre; pop. 456 hab.

Ce village, agréablement situé, offre peu d'intérêt pittoresque; l'église bâtie sur le penchant d'une colline ne mérite elle-même que peu d'attention sous le rapport archéologique. Toutefois, on remarque que les rues d'Épineau sont régulièrement tracées, et, aujourd'hui encore, deux portes ayant fait partie d'une muraille d'enceinte sont restées debout. Quelques maisons bien bâties, des rues bien empierrées donnent à ce village un certain caractère de propreté.

Un bon chemin conduit en ligne directe de la grande route à Champlay en traversant des prairies humides, bordées de fossés pleins d'eau. Ce chemin, au-delà de Champlay, suit le revers d'une fertile vallée au fond de laquelle on remarque les villages de Neuilly, Guerchy, Fleury, etc., et une foule de hameaux.

Champlay n'est réellement qu'un très-petit village auquel les hameaux considérables du Grand et du Petit Longueron donnent une notable importance. C'est même au Petit Longueron que se trouve l'église paroissiale dont nous parlerons tout à l'heure.

CHAMPLAY, village situé à peu de distance de la grande route de Joigny à Auxerre, sur le penchant d'une colline; à 6 kilomètres de Joigny; pop. 975 hab.

Nous devons à l'extrême obligeance d'un honorable habitant de la commune les détails que nous allons résumer aussi clairement que possible. On remarque encore à Chanlay, Champlay ou Chamlay, une partie des bâtiments formant les dépendances d'un vaste château dont la construction étaient due à la munificence de Louis XIV, en faveur de M. Bollé, marquis de Chamlay, maréchal-général-des-

logis de ses armées et grand-croix de Saint-Louis dès sa fondation. M. de Chamlay mourut à Bourbon au commencement de 1709. Louis XIV lui avait, dit-on, fait la généreuse surprise de la construction du château de Chamlay, durant l'une de ses campagnes et en récompense de ses signalés services. Le roi voulut même que les jardins fussent dessinés par Le Nôtre. Ce château, dans lequel M^{me} la duchesse du Maine, petite-fille du grand Condé, trouva un asile lors des persécutions qu'elle essuya sous la régence, n'a été démoli, et cela est triste à dire, qu'en 1822. Il n'en reste rien, absolument rien ; mais de beaux bâtiments de dépendances sont restés debout et n'ont point cessé d'être habités. On peut, par leur style bien caractérisé, se faire une idée exacte de l'ensemble du château, ensemble d'ailleurs dont plusieurs dessins montrent l'aspect général. Ce n'est qu'en 1827 que les jardins et le parc furent vendus et détruits. De larges pièces d'eau nommées le Canal, le Miroir, le Fer-à-Cheval, l'Étang, etc., accompagnaient de belles allées bordées de massifs de verdure, de boulingrains et de charmillles. L'étang, alimenté par un joli ruisseau, le Ravil'on, couvrait un espace de terrain évalué à près de 14 hectares ; les murs en talus et bordés de grands ombrages donnaient une grande beauté à cette pièce d'eau, qui fut mise à sec dès l'année 1790. L'hiver ayant été long et rigoureux, les vignes gelèrent et les habitants des villages de la vallée prétendirent que le vaste étang de Chamlay en était la cause. Ils vinrent en troupe menaçante exiger que l'étang fût mis à sec immédiatement, ce qui eut lieu.

Précisément vers la même époque, les habitants du faubourg Saint-Savinien, à Sens, menacèrent de mort l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, accusé d'avoir fait geler les vignes ; le prélat ne put répondre qu'en montrant ses propres vignes gelées aussi.

Le parc et le château de Chanlay sont complètement détruits ; ils ont partagé le sort d'un autre château, ort ancien, bâti au milieu des prairies

marécageuses qui s'étendent à l'est et à la base de la colline. On montre encore les vestiges des fossés pleins d'eau dormante qui entouraient la forteresse.

M. Déy a publié, sur un château de Chanlay, qui ne serait pas celui dont nous venons de parler, une notice intéressante ; cette question mérite d'être discutée.

Maintenant, dirigeons-nous vers le hameau du Petit-Longueuron où se trouve l'église de la commune de Champlay.

Située sur le côté d'une rue assez large, cette église offre un aspect assez pittoresque. Un porche lourdement construit précède et cache un petit portail très-élégant, style du XIII^e siècle. Une arcade ogivale trilobée s'appuie sur des colonnettes à chapiteaux feuillagés ; enfin la boiserie de la porte divisée en panneaux semble dater du XVI^e siècle. L'église de Champlay appartient, en effet au XIII^e siècle, mais il ne reste presque plus rien de cette époque ; elle fut reconstruite à la Renaissance. La nef n'est voûtée qu'en bois, mais le bas-côté, éclairé par d'assez jolies fenêtres, est voûté en pierre ; c'est une voûte ogivale à larges nervures, entées au XVI^e siècle sur des colonnes du XIII^e qui ont gardé leurs chapiteaux. Dans ce même collatéral, on remarque un cartel en pierre portant la date de 1644 ; l'inscription a été effacée à coups de marteau.

Plusieurs dalles tumulaires méritent une certaine attention. La plus importante est placée en travers et sert de marche à la porte du chœur. Elle représente deux personnages : un homme et une femme ; aux pieds de l'homme, on remarque trois petits garçons ; aux pieds de la femme, deux jeunes filles. Ainsi c'est là, bien certainement, la dalle funéraire de toute une famille. L'inscription en lettres gothiques est très-mutilée, cependant on lit encore :

CY GIST NOBLE..... DUCHESNAY SEIGNEUR..... DES BARRES, CONSEILLER ET MAISTRE D'OSTEL DES ROYS LOYS XI^e DE CE NON. ET CHARLES VIII^e DE CE NON

MOIS DE FRANCE, QUI TRESPASSA LE XX^e
JOUR DE MARS M. CCC. IIII XX ET V.
(1485).

CY GIST NOBLE DAME AGNÈS DE GORMA-
LER ET FEMME DU DICT SEIGNEUR, DAME
DESDITS LIEUX, QUI TRESPASSA LE XII^e DE
FÉVRIER L'AN MIL V^e IIII (1504).

Cette pierre tombale est l'une des plus intéressantes qui soient restées dans notre département; elle a été dessinée avec exactitude il y a plusieurs années déjà par M. Jules Picard, médecin à Joigny.

Par les soins du zélé pasteur de la paroisse, deux pierres tumulaires qui étaient dans le cimetière ont été dernièrement placées dans le chœur de l'église; elles portent les inscriptions funéraires de M. H.-M.-A. FOACIER, ANCIEN CONSEILLER DU ROI ET RECEVEUR GÉNÉRAL DES FERMES GÉNÉRALES, PROPRIÉTAIRE DE LA TERRE DE CHAMPLAY, OU IL EST DÉCÉDÉ LE 6 FÉVRIER 1818, AGÉ DE 85 ANS, et aussi de M^{me} A. DE LA PORTE, ÉPOUSE DE MESSIRE H.-M.-A. FOACIER, ÉCUYER, QUI MOURUT LE 19 AVRIL 1816, AGÉE DE 73 ANS 6 MOIS. C'est par un sentiment de reconnaissance pour les deux bienfaiteurs de l'église de Champlay que leurs pierres tumulaires ont été posées où on les voit aujourd'hui, afin d'en assurer la conservation.

Nous n'avons pas parlé encore d'une chapelle seigneuriale placée à gauche de la nef et qui semble dater de la Renaissance. Au-dessous du sol est un caveau sépulcral qui fut profané en 1793. Voici à ce sujet une note qui nous est communiquée par le digne pasteur de Champlay :

« Le 15 septembre 1842, M. Ribière, maire de la commune de Champlay, et M. Giraud, curé de la même paroisse, firent ouvrir en leur présence le caveau de la chapelle seigneuriale, afin de réparer autant que possible les outrages faits par la révolution de 1793 à cette sépulture des anciens seigneurs; les tombes du caveau avaient été brisées, les cercueils de plomb étaient enlevés; on ne voyait plus que des débris épars, des ossements au

milieu desquels g'aient trois crânes, et une pierre tumulaire avec cette inscription :

PULVIS ES ET IN PULVEREM REVERTERIS.
(Gen., ch. III, v. 19.)

HIC JACET CORPUS NOBILISSIMI FORTIS-
SIMIQUE PETRI COMITIS DE BERENGER,
EXERCITUM REGIS CHRISTIANISSIMI PR.E-
FECTUS GENERALIS REGII ORDINIS SANCTI-
SPIRITUS COMMENDATORIS. HJUSCE LOCI
NEC NON ALIORUM BENE MCLTORUM QUON-
DAM. NUNC FAMA PER TOTAM NON DICO
GALLIAM SED EUROPEAM PERCELEBRIS
IPSISMET HOSTIBUS DECATATE POSSES-
SOR BENEFICUS.

OBIIT DIE 24 JULII 1751.

REQUIESCAT IN PACE.

» M. Ribière fit des recherches dans les registres de l'état civil, et trouva à sa date l'acte de décès du comte de Bérenger, mort à l'âge de soixante ans, et, à une date postérieure, celui de dame Antoinette Bouché d'Orsay, veuve de Pierre de Bérenger, morte à l'âge de quarante-sept ans, le 7 septembre 1753, et inhumée, ainsi que son mari, dans le caveau seigneurial par M. Moreau, curé de Champlay.

» Parmi les trois crânes trouvés dans le caveau, il en est deux qui semblent être ceux du comte et de la comtesse de Bérenger; mais le troisième, à qui appartient-il? rien ne peut l'indiquer.

» M. Giraud et M. Ribière firent recueillir et déposer entre les pierres sépulcrales du caveau tous les débris et les ossements épars; ils placèrent auprès de ces pierres une boîte de fer-blanc, contenant cette notice, afin de témoigner de leur respect pour la cendre des morts, et prolonger parmi les générations le souvenir de ces tombes seigneuriales. »

Migennes, Épineau-les-Voves, Champlay, ainsi que La Roche et Saint-Cydroine ne présentent que peu d'intérêt au point de vue géologique; le sol se fait presque partout remarquer par l'uniformité de ses caractères. Dans la plaine, ce sont des alluvions avec leurs sables et leur gravier; à l'horizon s'étendent des collines crayeuses qui, comme celles d'Appoigny, font partie de l'étage cénomanien et renferment

des Ammonites, des Nautilites et des Inocérames. Cependant, à Champlay, la craie marneuse ne se retrouve plus qu'à la base et au flanc des coteaux, déjà se montrent à leur sommet les premiers affleurements de cette craie plus blanche et sans Ammonites que nous verrons se développer largement aux environs de Joigny.

Les exigences de notre itinéraire nous ramènent sur la rive droite de l'Yonne, près des grands bassins établis à l'embouchure du canal de Bourgogne dans l'Yonne, au port Saint-Nicolas. En descendant le chemin de halage établi sur la rive droite de la rivière, on laisse une longue suite de maisons bordant les deux côtés de la route de Joigny à Tonnerre.

Resserrée entre l'Yonne et la base des collines, la route passe en déblai dans le flanc même du terrain, et dans cet espace si limité et si étroit, les maisons ont dû, pour trouver place, faire de larges trouées formant des escarpements assez pittoresques. Forcées de se juxtaposer dans un seul sens, les maisons atteignent un développement en longueur qui dépasse deux kilomètres. C'est là le village de LA ROCHE et celui tout proche de LAXON établi sur le versant de la colline; tous deux dépendent de la paroisse de SAINT-CYDROINE, petit groupe de maisons bâties sur le sommet d'un pli de terrain, à la base duquel s'étendent d'assez bonnes prairies limitées par l'Yonne et traversées dans leur milieu par la grande route dont nous venons de parler.

On laisse à quelques pas sur la droite de la grande route, près de beaux ombrages et au milieu de la prairie formée à la base de la colline, une petite fontaine qui fut surmontée autrefois, dit-on, d'une croix d'où lui serait venu le nom de Croix-de-Saint-Cydroine. Quelques pierres formant bassin et des débris de colonnes indiquent de loin au voyageur la petite fontaine qui semble bien délaissée de nos jours.

Un chemin étroit et rapide conduit au village de Saint-Cydroine ou plutôt à son ancienne église.

SAINT-CYDROINE, village situé sur le penchant d'une colline, à peu de distance de la grande route de Paris à Genève, par Joigny et Tonnerre; à 6 kilomètres de Joigny. Pop. 1207 habitants.

Le village est insignifiant, mais l'église est assez célèbre. Aussi n'est-ce pas sans un certain embarras que nous témoignons de nos doutes sur l'ancienneté trop grande que l'on donne généralement à ce curieux édifice. On a dit beaucoup de choses déjà à propos de cette église qui passe, tour à tour, pour être romane, bysantine, mauresque, etc. Nous ne voyons là tout simplement qu'un édifice bâti vers la fin du XII^e siècle, sous l'influence de l'église abbatiale de La Charité-sur-Loire. Les dessins que nous joignons à notre très-courte description, pourront donner une idée de l'ensemble de ce vieux monument. Il est assez difficile de décrire l'aspect extérieur de l'église de Saint-Cydroine sans tomber dans une minutie fort longue et très-fastidieuse; à diverses époques, les murs furent restaurés ou refaits entièrement; tous les styles s'y reconnaissent confusément. Toutefois, l'ensemble de l'abside, à l'extérieur, semble appartenir au XII^e siècle; mais la démolition des collatéraux de la nef, des retouches nombreuses doivent rendre fort sobres les faiseurs de conjectures. Le grand pignon du portail est devenu insignifiant ainsi que la nef elle-même voûtée en bois vers le XVI^e siècle. La tour centrale à huit pans, qui s'élève au centre de la nef et des transeps, mérite quelque attention, non par sa beauté, mais par sa rareté dans notre département, tandis que dans la Côte-d'Or, la Nièvre et Saône-et-Loire, elle resterait inaperçue au milieu d'une foule d'autres tours semblables et plus belles. Notre dessin en donne l'aspect, vue prise du côté du sud-est. Le second dessin montre une partie de l'intérieur de cette tour, ainsi qu'une des quatre grandes arcades semi-ovales qui, à l'intersection des voûtes de la nef et des transeps, la soutiennent, et dans laquelle on a voulu voir une coupole orientale ou bysantine.



Ann. de l'Yonne 1853.



Victor Petit del et lith

Imp Thierry F^s Paris

Eglise de Saint-Cydroine.

—



Victor Petit del. et lith

Imp. Thierry F^{rs}, Paris.

Intérieur de l'Église de Saint-Cydroine.

Pour s'assurer du contraire, il eût suffi de voir les tours des églises de La Charité, de Paray-le-Monial, Tournus, Cluny, Notre-Dame de Dijon et de Beaune, etc. On peut reconnaître que dans les divers édifices, comme dans un grand nombre d'autres de la même province, ce ne sont que des tours centrales et non des coupoles ou voûtes semi-sphériques. Il est même arrivé à Saint-Cydroine ce qu'on remarque à Notre-Dame de Dijon; c'est que la tour centrale, pour une cause inconnue, a été bouchée à sa base inférieure par une voûte construite postérieurement. Notre dessin fait voir le commencement des nervures s'appuyant sur des têtes grimaçantes, et l'on distingue très-nettement l'empreinte des voûtes et des arcs formés : ur chacun des huit pans de la tour. Ce travail additionnel semble dater des premières années du XIII^e siècle ?

La forme des grandes ogives a donné lieu aussi à une foule de conjectures; le rétrécissement des arcs à leur base ou plutôt le renflement de ces mêmes arcs semble motivé par un affaïssissement des charpentes destinées à soutenir les voûtes lors de leur construction. Nous avons, pour notre dessin, choisi l'exemple le plus frappant de cette courbe singulière qui n'est pas plus d'origine arabe ou mauresque que sarrazine ou bysantine. Nous ne voyons là que des arcs ogives purement et simplement français; l'examen attentif de l'appareil semble indiquer que les sommiers n'ont point été « ravalés », c'est-à-dire redressés dans leur parement, de même que la plus grande partie des chapiteaux sont restés à l'état de bloc de pierre à peine dégrossi. Notre dessin, encore, en donne un spécimen. Si nous nous sommes étendus aussi longuement à l'égard des voûtes « ogivales mauresques » de la soi-disant « coupole » de Saint-Cydroine, c'est pour réfuter quelques-unes des observations qui ont été publiées. Quoiqu'il en soit, l'ensemble des voûtes en pierre, des transepts, du sanctuaire et du chœur rappellent parfaitement le style bourguignon de l'ordre de Cluny de Saône-et-Loire : ce sont des voûtes dites en

« berceau » et légèrement ogivales; le sanctuaire est voûté en demi-coupole. Les chapiteaux sont de grande dimension et la plupart de ceux qui sont terminés indiquent, par leur style, le XII^e siècle bourguignon. Malheureusement, de triples couches de badigeon de chaux les recouvrent et les empâtent trop complètement pour que l'on puisse donner un dessin exact de leurs ciselures; ornements feuillagés et quelques têtes fantastiques, en général. Des fragments de peintures murales anciennes, deux pierres tumulaires, un banc-d'œuvre du XV^e siècle, la porte de la sacristie (de la même époque), le maître-autel en bois peint; style corinthien de Louis XV, un assez bon tableau, scène de martyr, sont les principaux objets qui restent à voir; toutefois, ils n'offrent qu'un intérêt secondaire.

En nous éloignant de l'église de Saint-Cydroine, nous avons songé, une fois de plus, à la difficulté que présente souvent la classification archéologique de certains monuments, et aussi à l'hésitation qui arrête les archéologues qui ont beaucoup vu et beaucoup voyagé, hésitation que ne semblent pas éprouver les savants qui ne sont pas sortis de leur province.

A peu de distance en avant de Saint-Cydroine, on remarque sur l'Yonne un beau barrage mobile nommé Barrage-d'Épineau. Un travail d'art semblable se voit à une demi-lieue plus loin, près d'un petit groupe de maisons établies sur le sommet d'un pli de terrain dépendant des collines qui bornent la rive droite de l'Yonne. On nomme cet endroit la PERRIÈRE. Entre Saint-Cydroine et la Perrière, près d'une ferme nommée le Péchoir, on découvre dans le prolongement et au fond d'un très-joli vallon, le village de Looze, situé d'une manière très-pittoresque à peu de distance des grands sommets boisés de la forêt d'Othe. Nous reparlerons de Looze au Voyage X^e.

La grande route qui côtoie à diverses reprises la rivière de l'Yonne s'avance en ligne directe vers Joigny,

dont nous ne sommes plus éloignés que de trois kilomètres. Une quantité considérable de vignes couvrent le sol gris et ondulé des collines qui s'élèvent à droite de la route, tandis que vers la gauche la vue s'étend sur un horizon moins monotone et auquel la haute colline isolée de Montholon et les belles vallées de la rive gauche de l'Yonne et enfin la curieuse silhouette de la ville de Joigny, donnent un aspect tout particulier qui n'est pas sans intérêt.

Avant d'arriver à Joigny, nous jetons un dernier coup-d'œil, au-delà de l'Yonne, sur la chaussée du chemin de fer et la grande route d'Auxerre.

JOIGNY, ville chef-lieu d'arrondissement, située sur la rive droite de l'Yonne, et bâtie sur le penchant d'une colline. A 27 kilomètres d'Auxerre, population 6.800 habitants.

La première partie de « l'Annuaire » donne les renseignements les plus complets sur les diverses administrations religieuses, civiles et militaires de Joigny, nous n'en reproduisons pas même une analyse. Dans un autre ordre d'idées, nous ne pensons pas devoir indiquer les différentes branches de commerce de la ville, ni donner une statistique générale des produits anciens ou nouveaux de son vaste territoire vinicole. Ce sont là, il est vrai, les principaux éléments de l'histoire moderne d'un pays; mais le cadre étroit de notre « itinéraire » ne nous laisse ni la place, ni la possibilité d'entrer dans de tels détails, quelque intéressants qu'ils puissent être. D'ailleurs nous pensons que tôt ou tard l'Annuaire publiera à cet égard des documents positifs et qui seront le digne complément d'une histoire complète de la ville de Joigny. C'est surtout aux « Jovinaciens » qu'il appartient de laisser le bonheur d'écrire l'histoire de leur vieille cité. Eux seuls, à l'aide de précieuses notes éparses çà et là chez les « bourgeois » de la ville peuvent nous donner dans tous leurs détails les chroniques que divers écrivains ont à

peine effleurées. Ainsi dans les almanachs historiques de Sens, années 1782-83 et même dans l'Annuaire de l'Yonne, des notices ont été publiées, mais elles ne suffisent plus; il faut faire pour Joigny ce que l'abbé Lebeuf fit pour Auxerre, et sans vouloir suivre le savant auxerrois dans l'immense dédale de faits qu'il a accumulés dans le second tome de ses mémoires, on peut écrire sur les comtes de Joigny des pages pleines d'intérêt, soit au point de vue local, soit au point de vue général de notre histoire provinciale. Nous espérons que ce curieux livre se fera. Joigny aura son livre de même qu'un grand nombre de petites villes ont déjà le leur.

La colline au pied de laquelle s'adosse Joigny est formée presque exclusivement par cette craie blanche et sans Ammonites dont nous avons déjà constaté la présence au sommet des rochers de Champlay.

Nous regrettons de ne pouvoir consacrer que quelques lignes à l'examen de cette couche qui appelle, à plus d'un titre, l'attention du géologue. La craie de Joigny forme-t-elle entre la craie marneuse et la craie blanche, une assise distincte, indépendante?... Doit-on la réunir aux assises inférieures, ou bien faut-il la rattacher, ainsi que l'a fait M. d'Orbigny, à l'étage sénénien dont elle constituerait la base?... Cette dernière opinion nous paraît la plus rationnelle, mais ce n'est point ici le lieu de la développer, aussi nous bornerons-nous à constater qu'on ne retrouve, dans l'assise qui nous occupe, aucun des Céphalopodes qui caractérisent l'étage inférieur. Les fossiles qu'on y rencontre le plus fréquemment sont des Terebratules, des Peignes, des Inocerames et surtout des Echinides. Comme aux environs de Sens la roche est blanche, tachante et s'exfolie facilement au contact de l'air; les silices sont rares et disséminés au hasard dans les bancs de craie qui renferment, en outre, de volumineuses Pyrrites à texture radiée et dont la surface est recouverte de cristaux plus ou moins proéminents. La craie de Joigny a été l'objet d'une note

intéressante publiée en 1836, par M. Picard, dans le bulletin de la Société géologique de France, (1) et nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur désireux d'étudier et de connaître les relations de la craie de Joigny avec les autres assises de cette formation.

Sur les coteaux crayeux des environs de Joigny s'étend presque partout une nappe d'argile rougeâtre qui renferme des fragments de fer hydroxydé et une grande abondance de silex provenant, sans aucun doute, des assises crétacées sous-jacentes; ces silex, bien que remaniés pendant la période tertiaire, ne sont point roulés et présentent assez fréquemment des moules intérieurs de Galerites, de Micraster et de Cyphosomes dont la conservation est admirable. Quant à la place que ces argiles occupent dans la série des terrains tertiaires du bassin parisien, elle est à peu près déterminée grâce aux savantes observations de MM. Leymerie et Raulin qui n'hésitent pas à les considérer comme postérieures aux argiles plastiques et les rattachent aux terrains tertiaires moyen. Cette couche que nous voyons recouvrir presque tous les plateaux de la craie blanche constitue, avec les terrains tertiaires inférieurs, le sol sur lequel s'étend la belle et vaste forêt d'Othe.

Nous avons dit qu'autrefois, c'est-à-dire avant la construction du grand pont de Joigny, une île basse ou un bas-fond, facilement traversable à gué, avait dû exister vis-à-vis de l'endroit où la ville est située. Nous pensons même que la grande largeur et aussi le peu de profondeur de l'Yonne, dans cet endroit, ont dû motiver dès les temps les plus reculés sur l'une ou l'autre rive l'établissement d'un petit groupe d'habitations. La facilité de traverser l'Yonne, le voisinage de la voie romaine d'Auxerre à Sens, enfin la proximité de la vaste forêt d'Othe, ont bien certainement contribué à faire prospérer les habitations qui devaient exister lorsque le comte de Sens, Rainard-le-Vieux, vint

vers la fin du X^e siècle, y construire un château-fort. Toutefois le pont de Joigny ne remonte pas à cette époque reculée. Joigny et Sens, qui était la métropole, se trouvant toutes les deux sur la rive droite de l'Yonne, on dut songer à établir entre les deux villes une communication facile, c'est alors que fut tracé, très-probablement, le grand chemin suivi par la grande route actuelle. A mi-distance de ce chemin, une nouvelle ville vint plus tard se bâtir sous le nom de Villeneuve-le-Roi. Enfin à une époque plus récente mais que nous ne pouvons préciser, on construisit, à Joigny, selon toutes les probabilités, un pont de bois d'une rive à l'autre de l'Yonne. Ce furent là, comme partout, les premiers moyens de passage. Vinrent ensuite les ponts de pierre; mais ici encore nous ignorons si, dès le XII^e ou le XIII^e siècle, la ville de Joigny en eut un. Le pont actuel est composé de deux portions bien distinctes. La partie ancienne, composée de trois arches plein cintre, ne semble dater que du XVII^e siècle et il n'est pas douteux que deux ou trois arches occupaient l'emplacement actuel du grand quai. La seconde partie du pont, et qui aboutit à la rive gauche, a quatre arches en demi-éclipses; elles ne datent que du XVIII^e siècle. Peut-être remplacent-elles l'ancien pont.

Des rives de l'Yonne, nous allons conduire nos lecteurs sur le penchant d'une haute colline qui domine la ville, au nord, et chemin faisant, nous pourrions, si l'espace ne nous manquait, décrire les curieuses ciselures qui décorent plusieurs maisons en bois, datant des XV^e et XVI^e siècles. A cet égard, Joigny a conservé les exemples les plus complets et les plus beaux des constructions en bois de la fin du moyen-âge, dans notre département. Le point vers lequel nous nous dirigeons est la nouvelle route conduisant de Joigny à Cerisiers, petite ville dont nous avons parlé, Annuaire de 1844.

L'ancienne route montait en ligne droite la pente de la montagne par le creux d'un vallon; la route neuve

(1) Bulletin de la Société géologique de France, 1^{re} série, t. VII, p. 168.

traverse l'ouest cette même montagne et c'est dans ce court trajet que la vue s'éploie sur un très-remarquable panorama. On domine de plus de 120 mètres le niveau de l'Yonne, et la vue s'étend sans obstacle au-dessus de la ville elle-même, dans toute la région de la vallée de l'Yonne que nous parcourons. On peut facilement reconnaître, au fond ou sur les versants de nombreux et fertiles vallons, une foule de villages, de hameaux et d'églises. L'Yonne, le chemin de fer, de grands et de petites routes, s'éloignant dans tous les sens, témoignent du mouvement actif de la belle contrée que nous avons sous les yeux et dont nous regrettons vivement de ne pouvoir ici indiquer, même à grands traits, les principaux aspects. Vue du haut de la Côte-de-Saint-Jacques, la ville de Joigny semble bâtie dans la plaine.

Nous descendons enfin les pentes rapides et glissantes des rues de Joigny puis, après avoir traversé le pont et au-delà le faubourg du Pont, nous arrivons à la levee du chemin de fer. Des travaux de remblai ou de déblai ont complètement changé l'aspect primitif du sol. La station et la gare de Joigny sont très-importantes; et peu à peu le mouvement commercial se concentre sur la rive gauche de l'Yonne. Nous n'avons point à décrire les bâtiments nouveaux; ceux de Joigny essentiellement à tous ceux qu'on entrevoit le long du parcours de la ligne du chemin de fer. C'est toujours et invariablement la même chose; la lecture du nom de la station est la seule distraction que puissent se donner les voyageurs au milieu de ces murs de briques qui semblent habilement disposés pour cacher la vue des environs.

Une petite route, tracée au milieu de prairies marécageuses et bordées de nombreux massifs d'arbres, conduit à la haute colline de Montholon, située à deux kilomètres de Joigny et s'élève à nos côtés, dans la rive et l'ouest de la base d'Avallant. Mont-Tholon à Montholon est le sommet le plus élevé de la vallée; il atteint

la hauteur de près de 120 mètres au-dessus de l'Yonne.

La composition géologique de cette colline où sont exploitées les carrières est intéressante à étudier. On voit successivement, en descendant à la base l'écran permianique qui caractérise ces Ardennes, les grès Nautiles, la craie blanche qui correspond aux couches de la base, puis la craie blanche qui correspond avec ses Annelidites et ses grès margelles, et au sommet les argiles et gréates des terrains tertiaires.

Le ruisseau du Fleury, qui a reçu son nom de la montagne, coule en replis nombreux au travers la vallée, puis, arrivé à un kilomètre de Joigny, tourne subitement à l'ouest et va se jeter dans l'Yonne après en avoir suivi presque parallèlement le cours durant près de quatre kilomètres. Or, à peu de distance de ce capricieux ruisseau, mais sur le sommet d'un pli de terrain, on peut voir sur une longueur de 6 kilomètres les traces de la voie antique que nous avons laissée au hameau du Grand-Longueron; sa direction est parfaitement droite, mais son caractère d'ancienneté a tout-à-fait disparu. Toutefois en fouillant le sol on retrouve un pavage devenu dur et compact comme de la roche. Cette chaussée antique passe sans dévier d'un seul pas à plus d'une demi-lieue de Joigny (2,500 mètres.) On peut donc supposer avec raison que Joigny n'existait pas, ou au moins était sans la moindre importance, lorsque l'on construisit la voie antique. D'ailleurs, quoi qu'en puissent penser les antiquaires passés et présents, Joigny n'a gardé aucun monument gallo-romain.

De l'extrémité du faubourg du Pont, à Joigny, la grande route actuelle, un peu modifiée dans son point de départ depuis la construction du chemin de fer, s'avance vers Auxerre en ligne parfaitement droite et de niveau sur une longueur de plus de 10 kilomètres. C'est le plus bel alignement de ce genre que présen-

tent nos grandes routes dans le département de l'Yonne.

PAROY-SUR-THOLON, village situé sur le versant adouci d'une colline, entre la route d'Aillant et la rive droite du ruisseau du Tholon ; à trois kilomètres de Joigny. Population 408 habitants.

Sous le rapport pittoresque, ce village offre peu d'intérêt ; sa petite église elle-même, située près du fond de la vallée, ne présente à l'extérieur qu'un aspect lourd et triste, motivé en partie par l'absence de clocher et le massif appareil en grès des contreforts.

Cependant l'intérieur du chœur est fort remarquable par la pureté de son style qui rappelle bien le type des premières années du XIII^e siècle. La voûte est en pierre, à nervures ogivales réunies à la clef par une couronne de feuilles de vigne d'un bon style. Les colonnes et leurs chapiteaux à crosses sont également dignes d'attention. La nef voûtée en bois est nulle.

Un assez bon chemin traverse la vallée ombragée par de grands massifs de verdure et conduit, après quelques minutes de parcours, à

CHAMVRES, beau village situé près du ruisseau du Tholon, sur le penchant d'une colline, à trois kilomètres de Joigny. Population 714 habitants.

Chamvres est un village important, mais sa petite église offre peu d'intérêt. Son clocher carré « blanchi en 1835 » est surmonté d'une flèche en ardoise, toute de travers. A l'intérieur de l'église, qui n'est pas voûtée, on remarque quelques pierres tumulaires et des inscriptions devenues illisibles ; l'ensemble de la construction semble dater du XVI^e siècle.

Un bon chemin conduit à Joigny, en laissant un peu sur la gauche le hameau de Lichères, bâti sur la voie romaine dont nous avons parlé. En suivant cette voie antique, on arrive, après un parcours en ligne directe de 4,500 mètres, à un autre hameau nommé le Péage-de-Cézy. La voie se con-

tinue dans le joli vallon arrosé par le ruisseau de Saint-Vrain que l'empierrement antique borde sur quelques pas d'étendue, et on retrouve, rongée par l'eau, la couche de cailloux. Se continuant sur une longueur de plus de trois kilomètres, la chaussée romaine, bordée de vieux noyers vient se perdre, après avoir été traversée par le chemin de fer, le long de la rive gauche de l'Yonne et à peu de distance d'un petit groupe de maisons appelé Port-la-Bouvière.

Il n'est pas douteux que les empiétements continuels des eaux n'aient atteint et détruit peu à peu le chemin antique. On a laissé à quelque distance sur la gauche le beau hameau de Thème bâti à la base d'une haute colline dont le sommet est couvert de bois.

CÉZY, village situé sur la rive gauche de l'Yonne, au milieu des prairies, et traversé par le ruisseau de Saint-Vrain. A cinq kilomètres de Joigny ; population : 1468 habitants.

La situation de Cézy est extrêmement pittoresque vue de la grande route de Joigny, dont nous parlerons tout à l'heure. Cézy est un ancien bourg fortifié. Quelques pans de muraille d'enceinte et deux portes en ogives défendues par des tourelles restent encore, mais elles n'offrent qu'un minime intérêt sous le rapport archéologique ; XV^e siècle ? L'histoire de Cézy a été écrite d'une manière sommaire dans les Almanachs historiques de la ville de Sens, années 1773 et 1808 ; elle offre beaucoup d'intérêt. Disons seulement que ce fut à Cézy que Geoffroy, comte de Joigny, fit, en 1080, aux religieux de la Charité-sur-Loire, concession de l'église Notre-Dame de Joigny, de celle de Saint-Jean et des chapelles de Saint-Martin et Saint-Thibault.

L'église dont il est fait mention dès l'an 1137, est située vers l'extrémité nord du bourg et à peu de distance de l'Yonne. Son ensemble n'a rien de bien remarquable ; cependant le portail latéral sud mérite une attention particulière. Il est en plein cintre, et

dans le tympan qui est décoré d'une sorte d'arcature à quatre lobes on voit un Agneau pascal. Les chapiteaux de ce portail rappellent le galbe corinthien ; ils appartiennent aux premières années du XII^e siècle, ainsi que la nef qui pourtant semblerait un peu moins ancienne. Le clocher est surmonté d'une flèche pointue en ardoises. Disons de suite qu'on a ajouté à l'abside une construction récente du plus mauvais effet. Une ruelle étroite et obscure passe à côté ; c'est un affreux réceptacle d'immondices de toute nature, et nous nous étonnons que les agents de l'autorité municipale se contentent de fermer les yeux et de se boucher le nez.

A l'intérieur, le chœur et le sanctuaire sont bien voûtés, en pierre, à belles nervures dont la retombée s'appuie sur d'élégants chapiteaux à larges crosses épanouies ; de jolies colonnettes contribuent à donner à l'ensemble de la construction un caractère très-pur du XIII^e siècle. Les bas côtés du chœur sont voûtés en pierre et en forme de herceau, c'est-à-dire en plein-cintre, disposition très-rare dans nos contrées. Une partie de la nef, formant trois travées, semble dater du milieu du XII^e siècle ; l'autre partie de la nef et ses bas-côtés ne sont voûtés qu'en bois. Ajoutons, d'après une inscription que nous retrouvons bien souvent, que l'église a été badigeonnée à neuf en 1831 par E. P. Petit. Nous ne l'en félicitons nullement.

Dans le bas-côté sud on a placé un groupe composé de quatre statues représentant le Christ détaché de la Croix ; bonne sculpture du XIV^e siècle. Près de là, on remarque un curieux tableau. On voit la vierge et l'enfant Jésus entourés d'anges ; sur le devant du tableau se tiennent plusieurs personnages qui sont évidemment les donateurs et leurs enfants.

Malheureusement on a barbouillé avec une couleur grise, à l'huile, les écussons armoriés qui, peut-être, auraient fait reconnaître la famille. Ce tableau qui n'est passans mérite semble dater du temps de Louis XIII.

Nous faisons des vœux pour qu'il soit convenablement restauré.

Nous quittons enfin le vieux bourg de Cézzy, et au lieu de traverser l'Yonne sur un chétif bac nous trouvons un pont suspendu tout neuf. On a imité, nous ne savons trop pourquoi, le style égyptien. Quoiqu'il en soit de la pureté de l'imitation, nous passons facilement et nous trouvons ensuite de bons chemins allant rejoindre la grande route. Cette route, en sortant de Joigny, et après avoir longé la rive droite de l'Yonne par un beau qual, s'avance en déblai et dans le flanc des collines qu'elle coupe à mi-côte, dans la direction du nord-ouest. Toutes les pentes des hautes collines sont couvertes de vignes ; le sommet seulement est occupé par de grands bois qui dépendent de la vaste forêt d'Othe et annoncent d'une manière certaine la présence des terrains tertiaires.

A gauche on domine d'immenses prairies que l'Yonne traverse en faisant de brusques détours et de larges circuits. Enfin après avoir étudié, au flanc des collines qui longent la grande route, quelques carrières qui appartiennent encore à la craie blanche inférieure, on arrive à

SAINT-AUBIN-SUR-YONNE, village situé près de la rive droite de l'Yonne et traversé par la grande route de Sens à Joigny ; à cinq kilomètres de Joigny. Population 1492 habitants.

Le village de Saint-Aubin est bâti d'une manière pittoresque sur le penchant de l'un des côtés d'un vallou étroit, creusé dans le flanc des collines que forme le versant de la vallée de l'Yonne à droite. A peu de distance à gauche de la grande route qui forme la rue principale, on aperçoit au-dessus d'un groupe de maisons le clocher de l'église, tour carrée terminée en pignon. Quelques arcatures ogivales, de jolies colonnettes donnent à ce clocher l'ensemble des constructions du XIV^e siècle. Une ruelle étroite, passant le long du côté nord de l'église, conduit au portail. On est frappé de l'aspect de lourdeur et de

pauvreté de la construction ; de gros piliers en grès lourdement bâtis, des pignons massifs, des toits effondrés, de mauvais crépis, enfin rien jusqu'ici ne semble motiver la réputation dont jouit l'église de Saint-Aubin. Aussi avons-nous éprouvé une surprise extrême en entrant dans cette église, longue d'environ 25 mètres sur 15 mètres de large, et qui dans un espace aussi restreint présente le type le plus complet et le plus pur, comme construction, d'une église paroissiale au XIII^e siècle. Le style ogival dans toute sa simplicité et sa force se retrouve sans mélange. Mais ces belles voûtes en pierre ont été, ainsi que les colonnes et leurs chapiteaux, badigeonnés couleur d'ocre jaune et il y a de cela dix ans seulement. Ce n'est pas tout, car il est rare que le badigeon vienne seul « le mauvais goût monte en croupe et galope avec lui » De grandes dalles tumulaires formaient le pavé du chœur ; des inscriptions, des ciselures se voyaient encore et leur usure témoignait de l'ancienneté de leur date. Eh bien ! ce fut justement parce qu'elles étaient vieilles que ces grandes pierres tumulaires ont été enlevées pour être remplacées par un dallage tout neuf, et absolument semblable à celui que l'on place habituellement dans nos salles à manger, nos couloirs, vestibules, salles de bains et autres lieux. Dans les tombes de Saint-Aubin, on trouva encore les squelettes entiers et bien conservés. Quelques personnes en emportèrent chez elles divers morceaux, et le souvenir de cette exhumation ne s'est pas effacé dans la mémoire des habitants de la paroisse.

Le nouveau carrelage produisit un effet magique sur plusieurs honorables ecclésiastiques de la contrée ; ce fut à qui en aurait le plus tôt un semblable, et si quelqu'un dut se féliciter de cette émulation décorative, c'est uniquement le marbrier, actif artisan établi à Joigny et qui nous nomma avec complaisance et orgueil toutes les églises où il avait exercé son métier. Nous avons vu là, empilées sur le

sol, quelques-unes des pierres tombales arrachées de leurs églises ; d'autres pierres servaient déjà dans différents cimetières ; regrattées et repolies, elles « décoraient » de nouvelles sépultures.

Ainsi ces vieilles pierres étaient encore assez bonnes pour paraître neuves. Laissons ce sujet, trop de récriminations seraient à faire.

Il n'est nullement dans notre intention de décrire le caractère du style de l'architecture au XIII^e siècle, à propos de la curieuse église de Saint-Aubin. Nous dirons seulement que dans ce petit édifice composé d'une nef et deux collatéraux et de deux chapelles formant les branches de la croix, on retrouve le beau type du treizième siècle. Une seule remarque est faite généralement : c'est que le sanctuaire, terminé par un mur droit dans lequel s'ouvrent trois fenêtres ogivales très-étroites, semble un peu nu.

Le grand portail, du XIII^e siècle, est très-joli ; un porche le précédait, il fut démoli et remplacé par un autre porche bâti tout de travers et qui a le tort de cacher le portail. Quelques pierres tumulaires restent encore çà et là dans la nef et les bas-côtés ; elles n'offrent point d'intérêt iconographique.

Nous nous éloignons de Saint-Aubin en répétant que l'intérieur de l'église de ce village sera toujours un modèle pour nos « faiseurs » actuels de gothique. C'est le modèle solide et sévère d'une petite église paroissiale. De simples maçons et quelques tailleurs de pierre intelligents suffiraient pour la construction d'une église de ce genre éminemment chrétien et, qui plus est, français.

De Saint-Aubin à Villecien la distance n'est que d'un kilomètre. La grande route franchit cette courte distance presque en ligne droite en coupant à mi-côte le flanc d'une haute colline dont la base est baignée par l'Yonne. L'aspect du pays est assez pittoresque sur la gauche ; la vue s'étend avec plaisir sur des collines fertiles au centre desquelles s'est formé un joli val-

fon arrosé par le ruisseau de Saint-Vrain.

VILLECIEN, village bâti près de la rive droite de l'Yonne et traversé par la grande route ; à six kilomètres de Joigny. Population 510 habitants.

De même que Saint-Aubin, le village de Villecien est situé vers l'extrémité et au fond d'un vallon dont les premières pentes commencent au milieu du vaste plateau que couronne la forêt d'Othe. Cette position est très-pittoresque vue de la rive gauche de l'Yonne, car la distance permet d'en bien apprécier l'ensemble. On remarque sur le sommet de la colline qui domine au nord Villecien, au centre de beaux massifs d'arbres, le château du Fey. De la cour de ce château, comme des allées du parc, on jouit d'un remarquable point de vue sur la vallée de l'Yonne ; à cet égard nous ne connaissons point de riche habitation mieux placée, dans notre département, pour la beauté, l'étendue et la variété des sites.

Bâtie sur le bord même de la grande route, l'église ne présente qu'un aspect assez insignifiant. La tour carrée du clocher, refaite en 1781, s'élève au-dessus d'un petit portail ogival élégant qu'elle cache complètement. La finesse des moulures, l'ornementation feuillagée, érable et chêne, des chapiteaux indiquent le XIV^e siècle. Quelques détails de cette même époque restent encore dans la nef ; on y remarque aussi un banc à dossier très-fin de ciselures, XVI^e siècle ; une cuve baptismale, d'époque incertaine.

Voici une inscription gravée sur marbre noir et placée dans le chœur ; nous la copions exactement :

CY GIT HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR MELCHIOR PHILIBERT, CHEVALIER, BARON DE CHAMOUSSET, SEIGNEUR DE SAINT-LAURENT, BRULLIALE, LA TOUR, MONTCHORIER, LE FEY, VILCIEN, VILLEVALIER EN PARTIE ET AUTRES LIEUX, DÉCÉDÉ EN SON CHATEAU DU FEY, LE 20 MAI 1756. — PRIÉS DIEU POUR LUI.

Dans la nef, on voit également une longue inscription, sans intérêt réel, et relative à une donation.

Nous reprenons la grande route pour nous rendre à Villevallier. On contourne à mi-côte la montagne du Fey, et bientôt à un détour on aperçoit au-delà de la rive gauche de l'Yonne, sur le sommet arrondi d'une haute colline, les ruines d'une muraille d'enceinte d'un vieux château, au centre desquelles s'élève une grande chapelle ; c'est la chapelle de Saint-Julien-du-Sault. Nous y conduirons nos lecteurs plus tard ; cependant dès maintenant on peut étudier l'ensemble du paysage et reconnaître facilement que deux vallons étroits, creusés dans le plateau qui borne la rive gauche de l'Yonne, ont laissé entre eux un sol élevé et isolé où la chapelle a été bâtie et qui domine toute la contrée. Dans le fond du plus étroit de ces deux vallons, le hameau de Vauxgullin s'est bîoti ; dans l'autre, qu'un beau ruisseau arrose, une petite ville s'est formée.

VILLEVALIER, village situé sur la rive droite de l'Yonne et traversé par la grande route ; à neuf kilomètres de Joigny. Population : 595 habitants.

Villevallier est dominé au sud-est par de hautes collines couvertes à leur sommet par de grands bois, et, sur leur flanc, par des vignes d'une vaste étendue et qui se relie au vignoble considérable de Joigny, par les côtes de Villecien et Saint-Aubin. Nous sommes ici dans l'une des parties les plus étroites de la basse-vallée de l'Yonne, et les sommets des collines atteignent en moyenne une hauteur de 130 mètres au-dessus de l'Yonne, elle-même élevée d'environ 70 mètres, à Villevallier, au-dessus de la mer.

La rue principale du village est formée par la grande route devenue bien silencieuse depuis que, sur la rive opposée, passe le chemin de fer. Une petite rue transversale et assez droite conduit vers l'église, construction assez ancienne, élevée à quelques pas seulement de l'Yonne. Une flèche aiguë en ardoises surmonte le clocher dominant un grand et disgracieux pignon tout de côté par suite de l'adjonction au midi d'une nef collatérale.

La nef n'est voûtée qu'en bois tandis que la chapelle de la vierge est voûtée en pierre, XVI^e siècle.

On remarque encore plusieurs dalles tumulaires; nous copions les deux inscriptions les plus intéressantes en commençant par l'épitaphe d'un curé qui fut durant plus d'un demi siècle le pasteur de la paroisse.

CY GIST MESSIRE JACQUES CHARPENTIER, CURÉ DE VILLEVALLIER DEPUIS MDCCXXVII (1727) JUSQU'EN MDCCCLXXIX (1779) etc.

Voici une autre inscription assez difficile à comprendre par suite d'omission ou d'oubli de plusieurs lettres.

CY GIST NOBLE DAM... ELLE ESMÉE DE LENERNAT (1) PIERRE EUSTACHE ET CLAUDE DE VOLANT SES ENFANS ET DE NOBLE HOMME PAUL DE VOLANT ESCUYER SEIGNEUR DE VILLEVALYER SON MARI, ELLE DÉCÉDA LE DERNIER JOUR DE SEPTEMBRE 1595.

CY GIST AUSSY LE CŒUR DE CLAUDE DE VOLANT ESCUYER SEIGNEUR DE COURTOIN, COMMISSAYRE DES GUERES LEQUEL PAR SA DERNIÈRE VOLONTÉ A VOULU ÊTRE EN CE LIEU ICY INHUMÉ 1581. PLANTE DE L..... FONDÉE...

Cette pierre est placée devant la porte du chœur, et nous ne doutons pas que plusieurs de nos lecteurs, mieux versés que nous dans l'histoire des familles de la contrée, ne rétablissent les mots qui manquent dans l'inscription que nous avons essayé de copier.

Notre itinéraire nous conduit sur la rive opposée de l'Yonne que nous traversons sur un pont suspendu, le premier, croyons-nous, qui fut établi sur l'Yonne dans notre département, il y a vingt ans environ. De grands massifs d'arbres ombragent la rive gauche et se prolongent fort loin dans la vallée en suivant les bords d'un joli ruisseau dont les sources sont assez fortes, dès leur naissance, au village de Verlin, pour faire mouvoir des moulins.

(1) Peut être *Lenfernat*, famille ancienne de la contrée.

A peu de distance au-delà du pont suspendu, on traverse à niveau la chaussée du chemin de fer près de la station dite de Saint-Julien-du-Sault, puis on continue de s'avancer en côtoyant la base de la montagne que couronne la vieille chapelle dont nous avons parlé. La route tourne sur la droite, traverse le ruisseau puis entre dans la ville de Saint-Julien après un parcours de 1,200 mètres.

SAINT-JULIEN-DU-SAULT, petite ville située au fond d'un vallon à peu de distance de la rive gauche de l'Yonne; à neuf kilomètres de Joigny. Population 2463 habitants.

L'histoire de cette petite ville a été écrite; l'*Annuaire de l'Yonne*, année 1842, et aussi les *Almanachs de Sens* ont publié d'intéressants détails que nous désirons voir complétés dans une notice générale.

La route que nous avons suivie et qui aboutit à l'une des rues principales passe à peu de distance, avant d'entrer dans la ville, d'un petit hanguard sous lequel est établi un lavoir public. Ce lavoir est alimenté par une source admirable de force et de limpidité et enclavée dans un bassin carré bordé d'un mur d'appui presque contigu au lavoir. Nous avons été surpris de voir le fond de ce bassin rempli et encombré de tessons de bouteilles, de pots cassés, de vieux chiffons, d'herbes croupissantes, etc. Nous nous sommes éloignés en songeant que dans d'autres contrées, qu'il est inutile de nommer, cette même fontaine serait soigneusement préservée du contact d'aucune ordure.

Il n'est pas douteux que le fait de négligence que nous constatons et qui sous divers rapports se renouvelait dans toutes les rues de la ville, n'ait contribué beaucoup à donner au choléra une persistance effroyable. Nous nous rappelons parfaitement d'avoir traversé dans plusieurs rues, avant 1832, des flaques d'eau noires et croupies, à l'aide de quelques pierres jetées çà et là entre des amas d'immondices de toutes sortes. Ce déplorable état de choses a disparu, et, aujourd'hui,

d'hui, les rues de la ville présentent un aspect très-satisfaisant ; souhaitons que dans l'intérieur des maisons la transformation soit aussi complète.

De même qu'à Joigny, on remarque à Saint-Julien plusieurs maisons qui sont encore ornées de poutres sculptées ; elles offrent le même type, c'est-à-dire qu'elles datent de la fin du XV^e siècle et du commencement du XVI^e. Toutefois, quelques-unes de ces maisons semblent devoir être plus anciennes, notamment celle qu'on voit près du chœur de l'église. Cette église est elle-même un monument remarquable, et sans être aussi intéressante que celle de Saint-Florentin dont nous avons parlé, Annuaire de 1844, elle mérite un examen attentif. Une description complète de cette église pouvant être insérée bientôt dans l'Annuaire de l'Yonne, nous ne donnerons ici que peu de détails, nous bornant à signaler les choses les plus dignes d'intérêt en général.

Le grand portail ou façade occidentale n'ayant point été terminé, est nul et ne nous y arrêtant pas, nous suivrons de suite le côté sud de l'église, par une ruelle qui aboutit à une assez large place, afin d'admirer un petit porche, charmant de simplicité et de pureté de style. On arrive par six marches à ce porche composé de trois arcades ogivales, soutenues par des colonnettes très-minces à chapiteaux feuillagés. Les feuilles de chêne, de vigne, d'érable, d'alisier, de lierre, etc., se reconnaissent parfaitement et indiquent par leur style d'ornementation la fin du XIII^e siècle. On lit encore au-dessus du portail l'inscription suivante et dont nos lecteurs reconnaîtront la date historique :

SOCIÉTÉ POPULAIRE.

L'abside et ses cinq chapelles datent de la fin du XIII^e siècle ; c'est en indiquant la finesse et l'élégante simplicité. Les bas-côtés sud et nord et aussi le porche de ce dernier côté méritent la même attention. A l'intérieur la nef n'est voûtée qu'en bois, mais le chœur, le sanctuaire et les bas-côtés sont voûtés en pierre à fines nervures

et ornées de fleurons dont le caractère indique différentes époques : du XIII^e au XVI^e siècle. Ce sont aussi les dates des vitraux nombreux et intéressants dont l'honorable M. Quantin a écrit une description curieuse et instructive. Des pierres tumulaires en grande quantité méritent surtout un relevé sérieux et complet de leurs inscriptions qui toutes présentent un intérêt local incontestable. Malheureusement la plus grande partie des inscriptions est devenue illisible par suite du frottement.

Les indications sommaires que nous venons de donner témoignent assez que ce n'est pas en quelques mots seulement qu'on pourrait décrire l'église de Saint-Julien.

Il nous reste à visiter la chapelle bâtie sur la montagne ; le chemin qui nous y conduira passe à côté de la belle source dont nous avons déjà parlé.

Peu à peu ce chemin ne devient qu'un étroit et rapide sentier traversant des vignes ; bientôt on domine la ville et enfin on arrive à un assez vaste fossé creusé au sommet de la montagne et servant à isoler une muraille d'enceinte défendue par des tours rondes ou carrées. Cette muraille qui est presque complètement démolie sur trois de ses côtés, formait une sorte de plate-forme en carré long au centre de laquelle s'élevait probablement un donjon. A ce donjon s'appuyait une vaste chapelle qui, seule, est restée debout et dont nous donnons le dessin, vue prise du côté du nord-est ou de l'abside. C'est par le pignon opposé que cette chapelle se rattachait au château ; l'examen du mur ne laisse aucun doute à cet égard. Notre dessin devant suffire à donner une idée de l'aspect extérieur, nous parlons de suite de l'intérieur dont l'ensemble moins rude et moins sévère rappelle bien les premières années du XIII^e siècle. Une belle voûte ogivale en tiers-point, de larges nervures vigoureusement profilées, s'appuyant sur de belles colonnes, formant faisceau à demi-engagé dans la muraille, donnent à cette chapelle un grand caractère de beauté monumentale à peine

•
•
•





Victor-Berthelot delin.

Imp. Thierry freres, Paris

Chapelle de Saint Julien du Saulx.

amoindri par l'état de vétusté effrayant de quelques parties des murs.

En effet, tout le milieu du mur du sud menace de s'écrouler entièrement ; la ruine est imminente, car les pierres se sont écrasées en perdant leur aplomb. Les voûtes d'une remarquable légèreté font oublier, par la beauté de leur appareil, le danger qui les menace. On s'éloigne le cœur attristé de l'état de dénûment et de vétusté d'un édifice que son isolement rend inutile. Pauvre chapelle ! Un jour, qui peut ne pas être éloigné, elle tombera faute de quelques journées de travail d'un maçon et d'un charpentier qui l'eussent fait durer des siècles encore.

La chapelle de Saint-Julien-du-Sault est la dernière dont nous ayons à parler durant le reste de notre voyage dans la vallée de l'Yonne. Nous devons donc ici résumer en quelques mots l'ensemble des observations qui ont été faites. Il est évident que par une suite de circonstances que nous ignorons, mais que de nouvelles recherches pourront éclaircir tôt ou tard, il est évident disons-nous, que dans la vallée de l'Yonne comprise entre Coulanges-sur-Yonne et Auxerre, les églises présentent deux époques bien distinctes ; le XII^e et le XVI^e siècles ; tandis que depuis Auxerre jusqu'à Villeneuve-le-Roi, elles appartiennent presque toutes au XIII^e siècle exclusivement. Ici c'est le beau type de cette époque qui se trouve partout et presque jamais le XI^e ni le XII^e siècle. Les cathédrales de Sens et d'Auxerre ont formé des écoles d'architecture ; elles ont dû envoyer dès le XIII^e siècle leurs ouvriers construire les églises de village. Cela est possible, très-probable même. Entre Sens et Montereau cette influence est infiniment moins sensible.

A Saint-Julien les collines crétacées présentent déjà la craie blanche proprement dite avec ses Ananchytes caractéristiques et ses cordons de silex régulièrement disposés. Les argiles tertiaires qui recouvrent la craie renferment, sur certains points, un nom-

bre considérable de silex parmi lesquels abondent des moules intérieurs, d'Ananchytes, de Galerites et de Micraster.

De Saint-Julien nous nous rendons à Villeneuve-le-Roi par la rive gauche de l'Yonne et en longeant presque toujours la chaussée en remblai du chemin de fer.

Le pays que nous parcourons est, sous le rapport géologique, d'une désespérante uniformité.

Notre route longe de hautes collines crayeuses dont les flancs sont à peine recouverts de terre végétale et dont le sommet, occupé par les terrains tertiaires, est couronné de bois et de taillis d'un aspect pittoresque et qui contraste heureusement avec l'ensemble de la contrée.

On laisse à quelques pas de distance et à deux kilomètres de Saint-Julien les bâtiments isolés au milieu de la plaine d'une ferme autrefois maladrerie assez importante, bâtie sur le bord de la voie romaine que nous avons laissée au port de la Bouvière et dont l'empiérement depuis Saint-Julien jusqu'au Petit-Port, hameau situé sur la rive de l'Yonne à la base des collines et à deux kilomètres seulement de Villeneuve-le-Roi, ne se reconnaît qu'à un « bombement » très-prononcé du terrain. Cependant quelques personnes assurent que depuis la Maladrerie, la voie antique franchissant l'Yonne s'avancé en ligne droite et dans la direction de la grande route actuelle jusqu'à Villeneuve et, de là, à Sens toujours par le parcours de la route actuelle. C'est là une chose bien difficile à prouver ou à contester, car toutes traces ont disparu, ou du moins sont restées ignorées jusqu'ici, sur l'une ou l'autre rive de l'Yonne.

On présume qu'un pont traversait l'Yonne entre Saint-Julien-du-Sault et Villeneuve-le-Roi. D'autres personnes pensent que ce pont était près du village de Paron, à un gué qui existait encore, et que de ce point, la voie antique traversait la ville de Sens par les portes de Saint-Remy et Saint-Didier, pour se continuer vers Paris. Ce tracé est très direct effectivement, mais

cet égard, nous ne doutons pas que s'il n'existait point de traces incontestables de la voie antique de Joigny à Saint-Julien-du-Sault, on n'eût pas manqué de dire que la voie romaine traversait l'Yonne à Joigny pour suivre ensuite, jusqu'à Sens, la direction de la grande route dont nous avons parlé déjà à l'occasion de la fondation de la ville de Joigny.

Quoi qu'il en puisse être de toutes ces suppositions basées uniquement sur la ligne de parcours la plus courte d'une ville à une autre, nous continuons à décrire l'aspect de la vallée de l'Yonne.

Avant d'arriver à la Maladrerie de Saint-Julien, on aperçoit sur la rive opposée de l'Yonne un assez beau village situé à l'entrée d'un grand valon creusé dans le flanc des collines, assez tristes de couleur et monotones de formes, qui s'étendent vers l'est.

ARMEAU, village situé sur la rive droite de l'Yonne et traversé par la grande route ; à onze kilomètres de Joigny. Population 932 habitants.

Bâti dans une situation très-agréable, ce village présente quelques maisons assez bien construites ; il subit le sort de toutes les localités que le chemin de fer avoisine, c'est-à-dire rend désertes, ou à peu près, de voyageurs. A quelque distance au sud-est, sur le penchant d'une colline, on aperçoit l'église, petite construction qui nous a semblé, de loin, n'avoir aucun caractère digne d'attention.

Sur le sommet de la colline voisine, qui s'élève d'environ 110 mètres au-dessus de l'Yonne, on remarque le hameau de Palteau et un assez vieux château entouré de fossés. C'est dans l'une des salles de ce château que, selon la chronique, l'inconnu au fameux masque de fer aurait séjourné durant quelque temps. Nous reparlerons de ce château et aussi de la chartreuse de VAL-PROFONDE située dans un étroit vallon très-pittoresque et au fond duquel coule un ruisseau allant se jeter dans l'Yonne au-dessous de Villeneuve-le-Roi. La distance de Val-Profonde, fondée au XIII^e siècle

par les comtes de Joigny, à Villeneuve-le-Roi, n'est que de cinq kilomètres : c'est une promenade solitaire qui ne manque pas de charme. Voyage XII^e.

Fortement resserré entre l'Yonne et la base de jolies collines couvertes d'arbres, au centre desquels s'élèvent de belles maisons de campagne, le chemin de fer arrive vis-à-vis de Villeneuve-le-Roi, au faubourg Saint-Laurent, bâti sur la rive gauche et communiquant avec la ville par un très-vieux pont jeté sur l'Yonne, dès l'époque de la fondation de la petite cité royale de Louis VII.

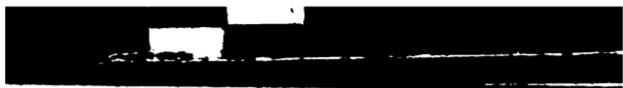
Le pont de Villeneuve-le-Roi, l'un des plus curieux ouvrages de ce genre que l'on puisse voir maintenant dans nos provinces, se compose de douze arches anciennes, et de trois grandes arches en plein cintre refaites au XVIII^e siècle et enfin d'une grande et immense arche toute récente et qui occupe l'emplacement de trois vieilles arches. L'une de ces trois arches, détruite par l'inondation de 1836, refaite en briques en 1837, démolie de nouveau et remplacée plus ou moins définitivement par une arche de trente mètres d'ouverture terminée en 1851. C'est la plus grande arche en pierre que nous ayons vue. Le trop de hardiesse nuit aussi bien à la solidité d'une œuvre qu'à son effet pittoresque. Les curieux pourront trouver cette arche magnifique, d'autres curieux pourront s'étonner à bon droit de certain biais difficiles à justifier.

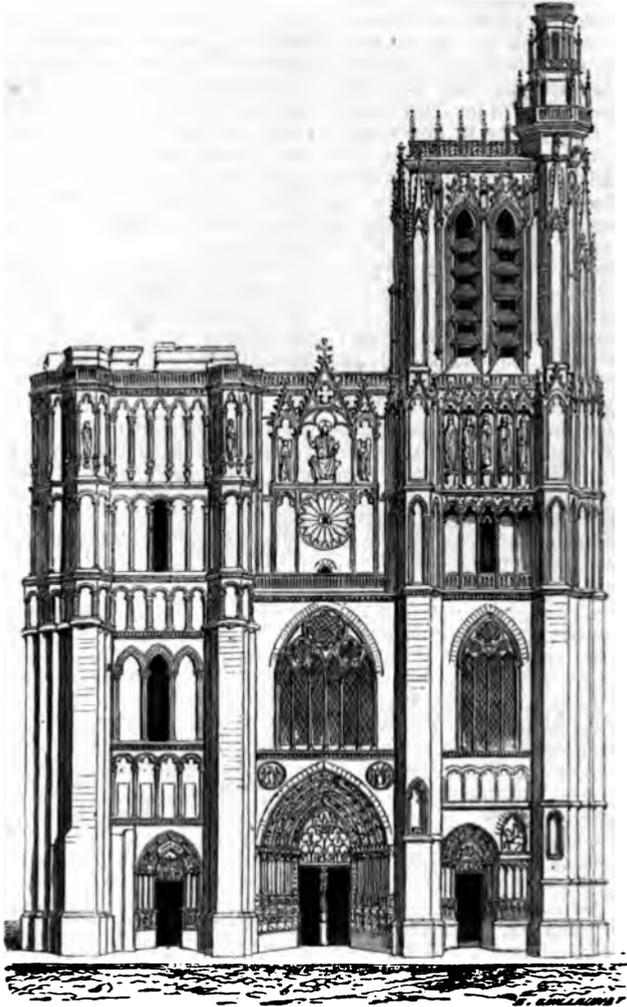
Nous donnons le dessin de la partie ancienne du pont comme spécimen de cette curieuse construction ; nous engageons nos lecteurs à se reporter à ce qui a été déjà dit à l'égard du pont d'Auxerre (1).

L'Annuaire de 1848 a donné une description succincte de Villeneuve-

(1) Malgré tous nos efforts, il nous a été impossible d'obtenir en temps utile les gravures représentant les grands ponts de la vallée de l'Yonne.

(Note de l'éditeur.)





FAÇADE DE LA CATHÉDRALE DE SENS.

le-Roi ; nous y renvoyons également nos lecteurs.

Cependant nous ne pouvons quitter cette partie de la vallée, sans dire quelques mots d'une localité que le géologue visitera toujours avec intérêt. Nous voulons parler de Dixmont où se rencontre, à la base des terrains tertiaires inférieurs, un gisement de Lignites qui, dans ces derniers temps, a été l'objet d'un savant et curieux rapport de M. Reverchon, ingénieur des mines à Troyes. Le bourg de Dixmont est situé à environ douze kilomètres de Villeneuve-le-Roi. Le sous-sol est crétacé et appartient à l'étage sénonien, mais il est partout recouvert par des terrains tertiaires composés d'Alternances de sables et d'argiles et dont la couleur passe du blanc au jaunâtre et quelquefois au gris. C'est à la base de ces terrains tertiaires, à deux kilomètres environ de Dixmont, près de la ferme de l'Enfourchure, que se montre ce gisement de Lignite. Des travaux effectués à plusieurs reprises et dans un but d'extraction, permettent de l'étudier avec détails. Ce dépôt, qui se prolonge sur une étendue de terrain de plusieurs kilomètres et dont, sur certains points, l'épaisseur est de 15 à 20 mètres, renferme une quantité considérable de végétaux entassés au hasard. Les uns à peine abîmés ont conservé leur texture et leur forme et se présentent sous l'aspect de troncs d'arbres de couleur brune et dont les fibres sont presque intactes. Les autres au contraire sont dans un état de décomposition presque complet, et constituent une masse noire, tourbeuse, formée, sans doute, du débris des feuilles et des petites branches.

Ce gîte dont l'exploitation, après plusieurs tentatives infructueuses, avait été abandonnée, vient d'être l'objet d'une concession spéciale et les travaux ont repris avec une nouvelle activité.

Nous voici arrivés dans une contrée que nous avons déjà parcourue. Nous ne pourrions que nous répéter. Ainsi les villages de Rousson, Passy,

Véron, Etigny, Rozoy, Gron, Maillet et Paron sont décrits dans l'Annuaire de 1848.

La ville de Sens est décrite dans l'Annuaire de 1847.

Enfin dans l'Annuaire de 1843 on trouve la suite de la description de la vallée de l'Yonne, c'est-à-dire des villages de Saint-Martin, Saint-Clément, Courtois, Saint-Denis, Mailly, Cuy, Villenavotte, Villeperrot, Evry, Gizy, Pont-sur-Yonne, Michery, Villemananche, Serbonnes, Champigny, Chaumont, Vinneuf, Villeblevin et Villeneuve-la-Guyard dernière commune de notre département dans la vallée de l'Yonne.

Nous nous bornerons à esquisser en quelques lignes, la géologie de cette partie de la vallée qui, du reste, ne présente que bien peu de faits dignes d'être signalés. Depuis Villeneuve-le-Roi jusqu'à Villeneuve-la-Guyard les terrains que nous avons traversés appartiennent presque exclusivement à la craie blanche. Partout où un escarpement du sol dénudé permet d'en étudier la nature, on reconnaît une roche d'une texture fine, d'une blancheur éclatante, disposée en bancs épais et grossièrement stratifiés, et renfermant le plus souvent, à des distances inégales, des lits horizontaux de silex noirs et vitreux. Les fossiles qui caractérisent ces couches puissantes sont presque partout fort rares ; ce sont des Bélemnites, des Huitres, des Brachiopodes, des Echinides parmi lesquelles domine le genre Anachites, des Foraminifères : des Zoophytes. Sur plusieurs points la craie de cet étage est exploitée pour la fabrication du blanc : parmi les crayères les plus remarquables, nous citerons celles de Paron qui s'ouvrent presque en face de la ville de Sens, de Souley, exploitée à ciel ouvert, celles de Michery, les plus anciennes de toutes et dont les galeries d'exploitation soutenues par des piliers massifs destinés à prévenir les éboulements, s'étendent sous la colline à plus d'un kilomètre. C'est surtout aux environs de Sens que la craie blanche se développe dans toute sa

puissance, et avec un ensemble de caractères qui ont engagé M. d'Orbigny à donner au vaste étage des craies blanches le nom géographique d'étage sénonien.

Les plateaux de l'étage sénonien sont presque partout recouverts par les sables et les argiles des terrains tertiaires, dont les couches inférieures sont exploitées sur plusieurs points de la vallée et notamment à Marsangis, à Pont-sur-Yonne et à Villemanoche. A Champigny, on a signalé, dans ce même terrain, un gisement de calcaire d'eau douce.

M. Raulin a bien voulu nous communiquer sur ce dépôt une note pleine d'intérêt : les calcaires de Champigny reposent sur des sables et des grès remarquables par leur couleur blanche ; leur épaisseur est de 7 à 8 mètres et leur présence a été constatée sur un espace de 500 mètres carrés environ. Ce petit lambeau de calcaire d'eau douce ne paraît pas renfermer de fossiles, cependant M. Leymerie y a recueilli des *Lynnées*. Peut-être ne serait-il pas sans intérêt de rechercher quel est l'âge de ces collines et à quels autres dépôts ils se rattachent ; mais ce serait sortir du cadre qui nous est tracé et nous avons hâte de terminer cet exposé que nous avons fait aussi rapide que possible et que plus d'un de nos lecteurs aura, sans doute, trouvé trop long.

Toutefois, la vallée de l'Yonne se prolongeant encore, notre tâche n'est pas finie et il nous reste quelques mots à ajouter ; nous avons d'ailleurs à parler de l'itinéraire du chemin de fer dans l'arrondissement de Sens.

Nous avons dit, Annuaire de 1845, page 128, que la grande route, en sortant de Villeneuve-la-Guyard, se prolongeait en ligne droite vers Montereau en traversant le hameau de Bichain. La route, en effet, est tracée en ligne directe, mais les fortes et nombreuses ondulations du sol ne permettent pas bien d'en apprécier l'ensemble. On aperçoit sur la gauche à l'extrémité d'une longue et large avenue plantée de quatre rangs d'arbres, le château et le village de la

BROSSE-MONTCEAUX, admirablement placés sur le penchant d'une colline couverte de beaux massifs de verdure et de futaie.

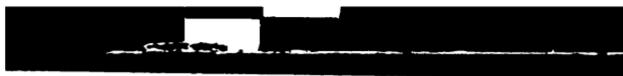
Plus loin, au milieu des terres labourables, on entrevoit le vieux château d'**ESMANS** bâti près de belles sources qui viennent se jeter dans l'Yonne au-dessous de **CANNES**, village situé sur la rive de l'Yonne et ayant aussi un château entouré d'un parc.

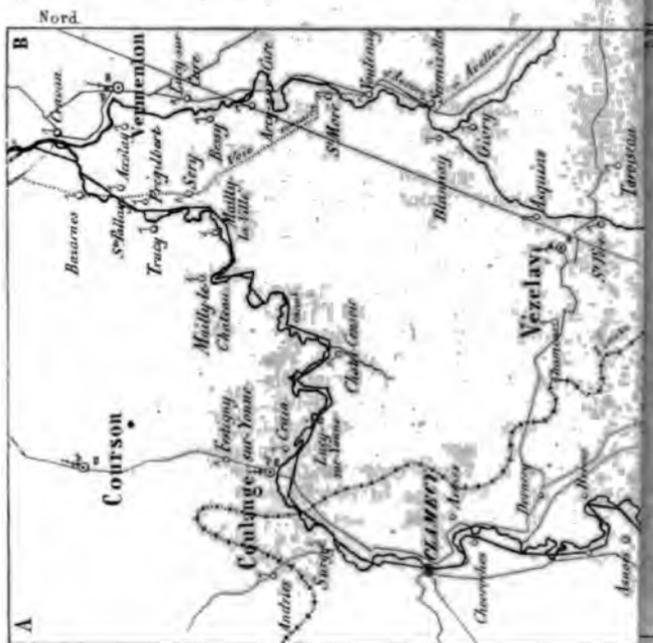
Sur la rive droite de l'Yonne nous avons laissé, vis-à-vis de Villeneuve-la-Guyard, le village et le beau château de **MISY**, puis le village de **BARBEY** situé à peu de distance de l'Yonne, sur les limites de vastes prairies autrefois couvertes par le cours de l'Yonne, qu'un grand et brusque détour amène près du joli et pittoresque château de **Motteux**, situé entre l'Yonne et la Seine, qu'une distance de 1800 mètres à peine sépare l'une de l'autre.

A deux kilomètres environ du village de **Cannes**, vers **Montereau**, un pont hardi, composé de quatre arches en fer d'une belle exécution, traverse l'Yonne pour le passage du chemin de fer allant à **Troyes**.

La rive gauche de l'Yonne est bordée de grands massifs de verdure formant de charmantes promenades plantées en quinconces et qui s'étendent jusqu'aux maisons de **Montereau** dont notre belle rivière, après un dernier détour, vient baigner les murs du quai, puis enfin, se mêler aux eaux de la Seine. Un grand pont de six arches en pierre, nouvellement reconstruit en grande partie sur l'emplacement de l'ancien, aboutit à la pointe de terre du confluent de l'Yonne et de la Seine à l'endroit où s'élevait un château-fort bâti par un comte de Sens, **Rainard-le-Vieux**, vers l'an mille.

Le chemin de fer de Paris à **Lyon** traverse notre département ; nous aurons, durant le voyage X^e l'occasion d'en décrire l'itinéraire entre **Montbart** et **Joigny**. Cette année nous avons indiqué la suite de l'itinéraire entre **Joigny** et **Villeneuve-le-Roi**, et nous terminons en complétant





la description depuis Villeneuve-le-Roi jusqu'à Montereau.

La petite carte générale de la vallée de l'Yonne indique le tracé de la ligne de fer; nous engageons nos lecteurs à s'y reporter. Ils verront que partant de Villeneuve-le-Roi, ou plutôt du faubourg Saint-Laurent, le chemin de fer suit, à peu de distance, la rive gauche de l'Yonne tantôt en remblai, tantôt en déblai. Une station assez importante est établie à Sens dans une plaine située entre l'Yonne et de hautes collines. La ligne se prolonge toujours en côtoyant la rive gauche de l'Yonne jusqu'à Pont-sur-Yonne où, par un immense déblai, elle contourne les habitations, puis, par une courbe très-forte vient se rapprocher de l'Yonne et traverser en ligne droite des prairies humides jusqu'au de-là de Villeneuve-la-Guyard.

De ce point et toujours en ligne droite, elle gagne Montereau.

Le chemin de fer s'avance ensuite dans la vallée de la Seine.

Ici se termine enfin notre voyage dans la belle vallée de l'Yonne.

GUSTAVE COTTEAU et VICTOR PETIT.

Nous joignons à notre Itinéraire une carte générale de la vallée de l'Yonne, divisée en deux fragments qui peuvent se réunir et ne former ainsi qu'une seule ligne.

L'année prochaine, nous commencerons la description de la *Vallée de l'Armançon*, depuis la source de cette rivière jusqu'à son embouchure dans l'Yonne. De très-nombreux dessins donneront au travail de MM. Gustave Cotteau et Victor Petit un intérêt tout particulier.

(Note de l'éditeur.)

